

# COMMUNE DE RENNAZ



## MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL



**PREAVIS No 48 / 2016-2021**

**Rapport de gestion et des comptes  
pour l'année 2020**



# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Rapport de gestion pour l'année 2020**



## BILLET DE LA SYNDIQUE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

COVID-19 a assurément été le mot le plus utilisé lors de l'année 2020, que ce soit au niveau de la population, de la Municipalité, du Canton, de la Confédération ou sur un plan même mondial.

Cette pandémie nous a coupé de notre vie sociale, économique, professionnelle et surtout d'une grande partie de notre vie familiale. Ce virus aura certes laissé des traces, mais il aura peut-être permis une plus grande solidarité entre tous...

Nos jeunes et nos aînés ont payé un lourd tribut à ce virus, car ils ont été coupés de tout ce qui leur permet de grandir et de se sociabiliser pour les plus jeunes et de sentir entourés et soutenus pour les plus âgés.

En ce qui concerne notre personnel communal, nous avons dû nous adapter dès la mi-mars et leur demander d'assurer le service minimum pour la voirie et de faire une partie de leur journée en télétravail pour l'administration. Au nom de la Municipalité, je tiens à les remercier de leur collaboration.

Une grande partie des dossiers communaux ont été mis en parenthèse pendant cette année 2020, car toutes les administrations ont tourné au ralenti durant quelques mois.

Je conclurai par un grand remerciement à tous les acteurs de la Commune, mes collègues municipaux, les collaborateurs et vous membres du Conseil. C'est ensemble que nous avons réussi à passer cette année 2020. Et comme il est d'usage de le dire par les temps qui courent, continuez à prendre soin de vous.

*Muriel Ferrara, Syndique*

# Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil général

## Exercice 2020

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- ✓ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2013)
- ✓ du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2006)
- ✓ du règlement du Conseil général du 10 décembre 2019

La Municipalité de Rennaz remet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion durant l'année 2020 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2020.



# TABLE DES MATIERES

## PARTIE 1 : RAPPORT DE GESTION

Billet de la syndique.....	1
Table des matières .....	3
Municipalité .....	4
Conseil général .....	6
Administration générale .....	8
Urbanisme – Aménagement du territoire .....	10
Finances – impôts – taxes .....	11
Ecoles .....	12
Affaires sociales .....	14
Santé .....	15
Tourisme .....	16
Police .....	16
Eglise .....	16
Service du feu .....	17
Protection civile.....	17
Eaux, épuration.....	18
Bâtiments .....	18
Routes et travaux.....	19
Voirie .....	20
Terrains et vignes.....	21
Police des constructions.....	21
Procédés de réclame.....	22
Forêts.....	22
Déchets.....	24

PARTIE 2 : RAPPORT DES COMPTES .....	1 - 10
--------------------------------------	--------

PARTIE 3 : COMPTES 2020.....	1 - 34
------------------------------	--------

# MUNICIPALITÉ

## ORGANISATION

A la suite de la démission de M. Charly Monnard, Syndic des élections complémentaires ont été organisées le 24 novembre 2019.

Mme Carine Deladoey a été élue à la Municipalité puis, le même jour Mme Muriel Ferrara a été élue tacitement à la syndiculture.

## RÉPARTITION DES DICASTÈRES

La répartition des dicastères a été revue en conséquence :

<b>Ferrara Muriel</b>	<b>Dumusc Gérald</b> Vice-syndic dès le 01.07.2020	<b>Deladoey Carine</b>	<b>Lecci Fabio</b> Vice-syndic jusqu'au 30.06.2020	<b>Légeret Pierre Henri</b>
Administration générale	Bâtiments	Déchets	Affaires sociales	Cimetière
Aménagement du territoire	Parcs et jardins	Forêts	Ecoles	Cultes
Finances, impôts, taxes	Routes et travaux	Police des constructions	Santé	Défense incendie
Informatique	Terrains	Syndicat AF Les Cornettes	Animation	Eau potable
	Voirie			Egouts, épuration
				Police
				Protection civile
<i>Rempl : Dumusc Gérald</i>	<i>Deladoey Carine</i>	<i>Ferrara Muriel</i>	<i>Légeret Pierre Henri</i>	<i>Lecci Fabio</i>

## SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie pour sa séance hebdomadaire à 49 reprises, en principe le lundi soir dès 17h30. Au vu de la situation, de mi-mars à mi-mai ces séances se sont faites en téléconférence.

Pour assurer le suivi de toutes les problématiques liées à la gestion de la commune, de nombreuses séances, réunissant d'une part la Municipalité in corpore ou en délégation et d'autre part les services de l'Etat, entreprises et bureaux privés, habitants ou usagers, ont été organisées.

## PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil général s'est réuni à 3 reprises, soit le 25 juin, 17 septembre et 10 décembre 2020. La séance d'avril n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Le législatif s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

- Préavis 33 / 2016-2021 : règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique
- Préavis 36 / 2016-2021 : modification du règlement communal sur la gestion des déchets
- Préavis 37 / 2016-2021 : rapport de gestion des comptes pour l'année 2019



- Préavis 38 / 2016-2021 : création d'un local d'archives dans la Maison de commune
- Préavis 39 / 2016-2021 : arrêté d'imposition 2021
- Préavis 40 / 2016-2021 : budget 2021
- Préavis 41 / 2016-2021 : règlement concernant le personnel communal
- Préavis 42 / 2016-2021 : demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2020.

## RELATION AVEC LA PRÉFECTURE

Mme la Préfète Patricial Dominique Lachat a effectué le 28 octobre 2020 la traditionnelle visite annuelle de la commune. Elle s'est entretenue avec la Municipalité et a contrôlé la tenue des registres communaux de la Municipalité, du Conseil général, des votations et élections, des comptes établis par la Bourse communale, de documents relatifs à l'Office de la population et au Bureau des étrangers, ainsi que le suivi des procédures. Elle a pu relever l'excellent travail de l'administration communale.

Pour des raisons sanitaires Madame Lachat a préféré décliner notre invitation à partager un repas en commun.

## RELATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les membres de la Conférence des syndics du district d'Aigle s'est réunie à 3 reprises afin de traiter de divers objets sous la présidence de Mme la Préfète, soit le 22 avril en visioconférence, ainsi que les 24 juin à Chessel et 30 septembre à Corbeyrier en présentiel. Il a notamment été question de l'organisation des administrations pendant la pandémie, de la présentation des divers députés de notre district, du projet de nouveau journal régional et d'un éventuel soutien par les communes, de l'audit demandée sur la gestion de l'Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays-d'Enhaut (ARASAPE) ou de questions relatives à l'ensemble du district.

Quant à la Conférence des syndics du Cercle de Villeneuve, elle s'est réunie 2 fois au cours de l'année écoulée : les 11 mars et 16 septembre 2020. De plus, ces occasions nous ont permises d'échanger sur des thèmes aussi divers que les associations intercommunales, spécifiquement l'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL), les zones d'activité, les plantes néophytes, etc...

Par ailleurs, la Municipalité est régulièrement représentée aux séances de la COORIDAT (Coordination intercommunale pour le développement et l'aménagement du territoire) et de l'Agglo Rivelac (Projet d'agglomération Riviera/Veveyse/Haut-Lac).

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### Commission de salubrité publique

1<sup>er</sup> membre : Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja

Membres : M. Fabio Lecci  
M. Blaise Ingold, médecin

Suppléant : M. Dominique Weber

### Commission taxe de séjour

1<sup>er</sup> membre : M. Sébastien Fontannaz

Membres : Mme Coraline Borloz Mottier  
M. Christophe Roumier

### Commission d'urbanisme

Membres : Mme Corinne Rey  
Mme Jacqueline Reymond

## CONSEIL GÉNÉRAL

### BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL (LÉGISLATURE 2016 – 2021)

Présidence : M. Florian Dutoit

Scrutateurs : Mme Geertruida Maria (Thérèse) Raja  
M. Walter Müller

Suppléantes : Mme Evelyne Lüthi  
Mme Ruby Bakshi Khurdi

Secrétaire du Conseil général : Mme Valérie Teissl

### COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES (AU 31 DÉCEMBRE 2020)

1<sup>er</sup> membre : M. Yvan Burnier

Membres : Mme Marika Ashani  
M. Walter Müller  
Mme Arlette Borloz  
M. Bernard Trottet

Suppléante : Mme Régine Bernet

## COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS (AU 31 DÉCEMBRE 2020)

1er membre : M. Sunil Khurdi  
Membres : M. Christian Chatelan  
Mme Jessica Riedi-Savoyen  
Suppléant : M. Patrice Dumusc

### SOMMAIRE DES DÉCISIONS

#### Séance du 2 avril 2020

La séance a été annulée en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie.

#### Séance du 25 juin 2020

Démissions de Mme Carine Deladoey en date du 1er janvier 2020 en raison de son élection à la Municipalité, de Mme Sarah Sculati, de MM. Roland Barras, Emanuele Ferrara et Benjamin Lobo.

M. Sacha Mei, du bureau Sacha Mei présente le projet de la route à circulation modérée de la traversée du village.

- Préavis 36 / 2016-2021 : modification du règlement communal sur la gestion des déchets est adopté par 29 oui, 0 non et une abstention, tel que présenté ;
- Préavis 37 / 2016-2021 : rapport de gestion des comptes pour l'année 2019 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

#### *Nominations*

M. Florian Dutoit est réélu tacitement et par acclamation à la présidence pour l'année législative 2020/2021.

MM. Yvan Burnier et Vincenzo Santagata sont réélus tacitement et par acclamation à la vice-présidence.

Les scrutateurs sont également réélus tacitement.

#### Séance du 17 septembre 2020

Démission de M. Vincenzo Santagata et admissions de Mme Dora Correia Pinheiro dos Santos et de M. Carlos Canteiro dos Santos.

- Préavis 33 / 2016-2021 : règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique est adopté à l'unanimité, tel que présenté ;
- Préavis 38 / 2016-2021 : création d'un local d'archives dans la Maison de commune est adopté à l'unanimité, tel que présenté ;
- Préavis 39 / 2016-2021 : arrêté d'imposition 2021 est adopté par 28 oui, 1 non et 0 abstention, tel que présenté.

## Nominations

En remplacement de M. Vincenzo Santagata, est élue à la vice-présidence Mme Jessica Riedi-Savoyen et est élu à la Commission de gestion et des finances M. Yvan Burnier.

### Séance du 10 décembre 2020

- Préavis 40 / 2016-2021 : budget 2021 est adopté par 27 oui, 0 non et 2 abstentions, tel qu'amendé ;
- Préavis 41 / 2016-2021 : règlement concernant le personnel communal est adopté par 23 oui, 2 non et 4 abstentions, tel qu'amendé et sous-amendé ;
- Préavis 42 / 2016-2021 : demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2020 est adopté par 27 oui, 0 non et 2 abstentions, tel que présenté.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### PERSONNEL COMMUNAL

#### Services administratifs

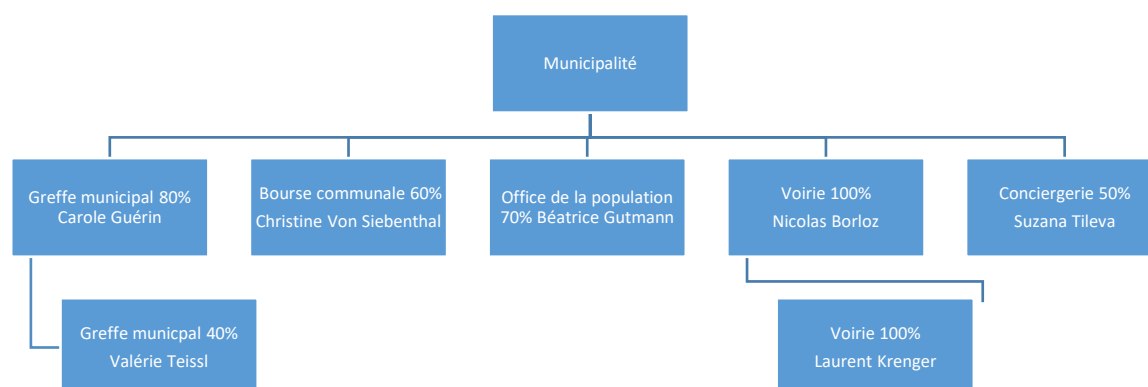
Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons engagé à un taux de 40% Mme Valérie Teissl en qualité de secrétaire adjointe.

#### Service voirie

Nous avons également engagé M. Laurent Krenger à 100% au 1<sup>er</sup> septembre 2020, afin de seconder notre employé communal.

#### Conciergerie

Afin de pouvoir garantir toutes les mesures d'hygiène demandées par le canton pour le nettoyage des classes pendant la pandémie d'une part, Mme Suzana Tileva a dû faire un certain nombre d'heures supplémentaires.



## COURS ET FORMATION CONTINUE

Notre personnel communal était inscrit à différents cours de formation continue dans son domaine d'action respectif, mais tout a été annulé à cause de la pandémie.

## ADMINISTRATION ET PANDÉMIE

Dès le mois de mars, le travail de l'administration a été impactée par la situation générale : les informations qui parvenaient aux communes étaient importantes, quelques fois urgentes et devaient être transmises sans délai aux habitants. De nombreuses mesures ont dû être prises : affichage, distanciation, réorganisation des séances de Municipalité, du Conseil général ou avec les différents prestataires. Le manque de recul quant à la pandémie et à ses implications durant la 1<sup>ère</sup> vague s'est également ressentie dans le travail courant des collaborateurs, aussi bien dans les bureaux qu'à l'extérieur. Plusieurs événements ont dû être annulés, la place de jeux fermée jusqu'en juin et les salles n'ont plus pu être louées.

Avec le soutien de Montreux-Rennaz Cyclisme, la commune a proposé des prestations en faveur des personnes à risques, telles que livraison des courses ou de médicaments. Heureusement, la plupart d'entre eux avaient déjà obtenu de l'aide de leurs proches ou de leurs voisins. Cette pandémie a permis de mettre en évidence le formidable soutien qui s'est spontanément mis en place.

## CONTRÔLE DES HABITANTS

La population de la commune de Rennaz tend à augmenter légèrement, selon les données de l'Office de la population :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune compte 871 habitants (826 en 2019) dont 612 personnes de nationalité suisse et 259 de nationalité étrangère, soit 391 ménages.

De plus, 14 personnes sont enregistrées en résidence secondaire.

Durant cette année, la préposée à l'Office de la population a enregistré :

- 108 arrivées (119 en 2019)
- 109 départs (78 en 2019)
- 23 changements de domicile (23 en 2019)
- 10 naissances (11 en 2019)
- 0 décès (5 en 2019)
- 30 changements d'état civil, dont 4 mariages (8 en 2019)
- 2 naturalisations (3 en 2019)

Permis gérés par l'Office de la population :

- 146 permis C (158 en 2019)
- 108 permis B (91 en 2019)
- 4 permis L (6 en 2019)
- 1 permis F (0 en 2019)

- 249 permis G (60 en 2019).

Ils représentent une part non négligeable des dossiers à traiter et sont en forte augmentation depuis l'ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais.

## INFORMATIQUE ET SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Durant l'année, des solutions sont recherchées pour adapter certains outils informatiques, dont le logiciel de prise de procès-verbaux et suivi des décisions municipales, lequel devenait obsolète et ne donnait plus satisfaction. Contacts sont pris avec d'autres communes du district et avec plusieurs prestataires. Après analyse des différentes propositions, la Municipalité a opté pour le logiciel eSéances, qui sera utilisé par le greffe municipal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le site internet de la commune [www.renaz.ch](http://www.renaz.ch) est en permanence maintenu à jour. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, tels que le calendrier d'occupation de nos différentes salles, la présence du poste de gendarmerie mobile ou d'autres intervenants sur le territoire de la commune, l'annonce et le suivi d'évènements particuliers, tous les préavis et règlements communaux, la date des divers ramassages des déchets, etc.

## ARCHIVES COMMUNALES

A la suite de l'acceptation en juin 2019 du préavis 28/2016-2021 l'archivage de nos documents communaux suit son cours. Il s'agit non seulement d'archiver un nombre important de documents entreposés jusqu'à maintenant dans le galetas de la Maison de commune, mais le plan de classement et la gestion des documents courants ont été revus.

En outre, le préavis pour la nouvelle affectation d'un local d'archivage a également été validé par le Conseil général, qui se situera dans la Maison de commune à côté des bureaux de l'administration.

## URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La quatrième adaptation du plan directeur cantonal (PDCn) a été élaboré par la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et permet de définir la stratégie de développement territorial du Canton de Vaud dans un horizon de 15 à 25 ans. Il est sujet à des ajustements réguliers, afin de prendre en compte l'évolution des enjeux liés à l'aménagement du territoire et ses législations.

La dernière version du PDCn vaudois, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2008, fait l'objet actuellement d'une nouvelle adaptation. Cette dernière a été mise en consultation publique par l'Etat de Vaud entre le 30 septembre et le 28 novembre 2020. Il s'agit d'une étape intermédiaire avant la révision complète du PDCn, dont la mise en vigueur est prévue en 2024, afin de permettre l'intégration de modifications jugées essentielles dans les meilleurs délais. Aussi, les changements apportés ne portent que sur les rubriques de compétence du Conseil d'Etat vaudois. La procédure veut qu'après la consultation publique, l'adaptation 4<sup>ter</sup> du PDCn, qui a comme objectifs d'assurer une gouvernance régionale forte et de promouvoir

la collaboration tripartite (Canton-région-communes), soit adoptée par le Conseil d'Etat et transmise à la Confédération pour approbation.

Au niveau communal, après divers ajustements demandés par le canton la révision du plan d'affectation est toujours en cours de validation auprès des services de l'Etat.

## FINANCES – IMPÔTS – TAXES

### POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

Pour mémoire, le Conseil général a adopté le 4 décembre 2019, le budget pour l'exercice 2020 avec un résultat déficitaire de CHF 311'791.20, y compris amendements et crédits complémentaires.

Une gestion rigoureuse des dépenses et des recettes tout au long de l'année a permis de boucler les comptes communaux de l'exercice 2020 avec un léger bénéfice de CHF 24'122.44.

A l'instar de l'année dernière, la différence importante entre le budget et les comptes est principalement due à l'écart entre les acomptes payés pour la péréquation et le décompte final provisoire 2020. Cela représente environ CHF 420'000.00.

Ces montants nous sont transmis directement par le canton et nous n'avons que peu de maîtrise sur ces chiffres. Une réforme du système péréquatif est d'ailleurs toujours en cours.

Le seul crédit d'investissement adopté en 2020 concerne la création d'un local d'archives dans la maison de commune, pour un montant de CHF 103'730.00.

Sur le plan de la fiscalité, le Conseil général a adopté en octobre 2019 une augmentation du taux communal en le portant à 69% de l'impôt cantonal de base (anciennement 67.5%), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce taux a été reconduit pour l'année 2021.

Les effets de la pandémie sur les comptes communaux sont notamment les suivants :

- engagement du nouveau employé de voirie retardé
- divers travaux retardés ou non effectués
- achat supplémentaire de matériel de protection et de produits de nettoyage
- 1 séance du Conseil général annulée
- lieu des séances du Conseil général déplacé (Noville, HRC), pour se conformer aux règles en vigueur
- augmentation significative des déchets pendant le semi-confinement
- fermeture des guichets pendant plusieurs semaines
- réorganisation de l'administration pour permettre aux employés travaillant au bureau le télétravail en alternance
- diminution des heures d'une partie des employés, lesquelles n'ont pas été compensées par les RHT (les administrations communales, cantonales et fédérale n'y ont pas droit)

## ECOLES

L'Établissement de Villeneuve Haut-Lac comprend plusieurs sites, à savoir : Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve, soit 70 classes pour un total de 1302 élèves et 157 enseignants et collaborateurs pédagogiques. Rennaz compte 136 élèves répartis en fonction de leur âge sur les différents sites. Le collège de Rennaz abrite 3 classes primaire, soit 2 classes de 1P/2P et une classe de 5P.

L'année 2020 a été fortement influencée par le virus Covid-19. La direction des écoles et la Municipalité ont fait preuve de solidarité, de collaboration et d'adaptation. La totalité des dépenses liées à la situation sanitaire, soit la somme de CHF 85'905.00, a été comptabilisée sur un compte séparé, dont la répartition sera effectuée selon la clé actuellement en vigueur en matière scolaire (11% pour Rennaz). Nous avons dû mettre en place, parfois dans l'urgence, les directives émises par la Confédération et le Canton afin de protéger les élèves. Là aussi, nous tenons à remercier notre concierge et nos employés de voirie. Le nettoyage des locaux scolaires (jusqu'à 4x par jour), la fourniture hebdomadaire de désinfectant, l'adaptation du matériel dans les salles de classes, le traçage de zone de sécurité, etc.: ces tâches ont fortement contribué à poursuivre dans les meilleures conditions possibles l'éducation de nos élèves.

L'école étant contrainte d'adapter les ressources pédagogiques, les écoliers ainsi que leurs parents ont dû faire preuve de responsabilisation pour affronter de nouvelles méthodes d'étude. Le bilan qui en résulte est mitigé, car si pour un certain nombre d'élèves les résultats scolaires se sont améliorés (environ 50%), une partie d'entre eux ont dû faire face à de grandes difficultés, voire à un décrochement scolaire. Au vu de ces résultats, nous constatons qu'un apprentissage en présentiel reste toujours le meilleur moyen d'étude.



Engagée en août 2019, nous avons maintenant du recul concernant l'efficacité de notre nouvelle conseillère école/famille. Ce nouveau poste est soutenu et encadré par trois instances : les cinq communes du Cercle (Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve), la Fondation les Airelles à Vevey et l'Établissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac. Ce poste propose une prestation complémentaire au service psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS). Cette nouvelle prestation s'intègre parfaitement dans le concept 360° de l'école à visée inclusive. Son objectif vise une approche globale de l'élève et de son environnement éducatif (famille, école et professionnels) et permet notamment d'établir un travail préventif plus large. Ainsi, l'enfant en difficulté a plus de



chances d'accéder à une meilleure stabilité. Cette démarche a également pour but d'améliorer la collaboration entre les familles, l'école et l'ensemble des partenaires.

Pour l'année 2020, 92 situations ont été traitées dont 70% sont issues du cycle primaire. 67 dossiers ont été fermés ou transférés et 52 nouveaux dossiers ont été ouverts. Les demandes de soutien sont en majeure partie liées aux troubles du comportement, difficultés d'intégration, rupture scolaire ou mauvais traitements. Il est tout de même important de souligner un tiers des situations sont signalées par les enseignants et un tiers par les parents, le dernier tiers par la Direction des écoles, ainsi que par les professionnels travaillant à l'interne de l'Etablissement scolaire (médiateurs, infirmière scolaire, etc...). Nous constatons donc que le besoin de prévention est totalement avéré et nous pouvons affirmer avoir fait le bon choix quant à l'engagement de notre conseillère école-famille.

Afin de respecter la distance sociale minimale, nous avons séparé en deux sites différents la cantine de midi. Toujours sous la surveillance de personnes adultes, les élèves inscrits pour un repas chaud ont continué à fréquenter la salle de l'Eglise catholique de Villeneuve, tandis que les pique-niqueurs ont eu à disposition la salle située au Collège Lac à Villeneuve. Ces deux sites seront maintenus jusqu'à la fin de cette crise sanitaire.

Pour la quatrième année consécutive, tous les élèves possèdent un titre de transport (Mobilis) valable entre Yvorne et Territet, ils peuvent en bénéficier pour leurs activités parascolaires et sportives. Cette solution a été reconduite à la grande satisfaction des élèves.

Sous l'impulsion du Municipal en charge du dicastère, un accompagnement des plus jeunes élèves sur le chemin de l'école a été mis en place à Rennaz. En effet, même s'il n'y a que peu de distance entre l'école et l'arrêt de bus, nous avons jugé opportun d'accompagner quotidiennement les écoliers afin de garantir leur sécurité.

Cette année, le transport d'élèves dans les bus semi-publics s'est nettement amélioré et nous avons constaté très peu d'incivilités ; est-ce le fruit du travail de prévention entrepris en 2019 ou est-ce lié à la crise sanitaire ? Nous restons tout de même attentifs au sujet de cette problématique récurrente.

L'Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL) a vu le jour le 24 septembre 2020. Cette association aura comme but premier de mener à bien le projet de construction du nouveau collège secondaire prévu dans la zone de la Tronchenaz à Villeneuve. En parallèle, cette association veillera aux divers besoins en infrastructures des cinq communes membres afin de garantir un accueil optimal des élèves. Dans un deuxième temps, l'ASPIHL reprendra sous sa gestion toutes les tâches qui avaient été déléguées à la direction des écoles tels que les camps, les devoirs surveillés, le sport facultatif, les transports, etc. afin de respecter la Loi sur l'école obligatoire (LEO).

## AFFAIRES SOCIALES

Depuis la mise en exploitation de l'Hôpital Riviera-Chablais et d'Espace Santé Rennaz (parahospitalier), la commune de Rennaz est devenue par la force des choses un pôle santé et social reconnu dans tout le Canton. Le Municipal en charge du dicastère participe activement à la plupart des assemblées et la relation avec ces différentes associations est optimale.

Concernant les places d'accueil de jour des enfants, Rennaz est un point central pour la prise en charge des enfants des communes du Cercle (Chessel, Noville, Rennaz, Roche et Villeneuve). Une meilleure coordination entre les structures existantes a été réalisée par une répartition plus pointue des places. Toutefois, si notre réseau d'accueil en préscolaire est suffisant (enfants de 2 à 4 ans), nous rencontrons des problèmes quant à l'accueil parascolaire (enfants de 5 à 12 ans), car nous devons faire face à un manque d'infrastructure pouvant accueillir les plus grands et nous n'avons plus d'espaces constructibles afin d'y remédier. Dans ce sens et avec l'aide de la direction l'AJE (Accueil de jour des enfants), nous avons étudié les possibilités d'accueil dans d'autres structures existantes et nous continuerons à le faire pour ces prochaines années.

Durant le premier confinement, la garderie Les Renardeaux était ouverte uniquement pour les enfants des parents travaillant à l'hôpital ou pour ceux dont les parents avaient une fonction professionnelle obligatoire dans le district d'Aigle. Les autres enfants n'ont pas pu la fréquenter durant cette période. Au 31 décembre 2020, la crèche/garderie de Rennaz comptait 61 enfants en âge préscolaire, soit 31 bambins de notre région et 30 dont les parents font partie du personnel hospitalier. Le nombre d'enfants augmente progressivement, la capacité entière de cette structure permettant l'accueil de 83 enfants.

Au 31 décembre 2020, l'ARASAPE propose pour le district d'Aigle 313 places en crèche (accueil préscolaire), 400 places en UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et 657 enfants pris en charge dans le cadre de l'accueil familial de jour. Ces chiffres augmentent rapidement sous l'impulsion des exigences cantonales (selon les statistiques : 20.2 % places pour le préscolaire et 13.1 % pour le parascolaire manquant par rapport au plan de développement cantonal 2015/2019). Il est à noter que la plupart de ces structures sont remplies entre 90 et 100% de leur capacité d'accueil. Un nouveau plan de développement intercommunal 2020-2025 a été accepté lors de la dernière assemblée générale.



Crèche les Renardeaux

Au sujet de l'ARASAPE (Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et Pays-d'Enhaut), l'année 2020 a été marquée par une réorganisation totale du travail (présentiel et télétravail). La crise sanitaire a affecté de nombreux services et des solutions, parfois en urgence, ont été mises en place. De ce fait, nous constatons une hausse des coûts que nous estimons modérée grâce aux aides financières allouées par la Confédération et le Canton. Nous espérons un rapide retour à la normale afin de poursuivre une gestion attentive de l'action sociale de notre district.

## SANTÉ

### Hôpital Riviera-Chablais

Avec l'ouverture de l'hôpital Riviera-Chablais VD-VS et de l'Espace Santé SA en automne 2010, Rennaz est devenu un acteur essentiel de la santé dans notre région. On constate une nouvelle dynamique et un essor considérable de l'attractivité de notre Commune. Au 31 décembre 2020, l'Hôpital Riviera-Chablais compte 1'702 équivalents plein temps, soit plus de 2'000 collaborateurs répartis dans les 5 sites (Vevey, Blonay, Aigle, Monthey et Rennaz), dont 85% travaillent sur le site de Rennaz.



### Santé publique

La crise sanitaire ayant profondément changé le bon fonctionnement de plusieurs partenaires de santé, nous sommes très satisfaits de la mobilisation et de l'interaction de nos acteurs de la santé publique. En effet, nous avons constaté un soutien et une coordination exemplaire pour venir en aide aux différentes générations. La Municipalité s'est volontairement mise à disposition de sa population pendant le confinement. Plusieurs associations ont développé des assistances nécessaires au maintien psychologique des personnes les plus vulnérables et pour les tâches quotidiennes. Il est à souligner que le Montreux-Rennaz Cyclisme s'est proposé de faire les courses pour nos citoyens. Nous remercions ces bénévoles pour le service rendu à nos habitants.

Pour 2020, nous constatons une baisse des coûts de la santé publique de CHF 16'243.90 par rapport au compte 2019.

## TOURISME

L'année 2020 a été chamboulée par une situation sanitaire particulièrement difficile. En effet, notre équipe d'animation n'a pas eu la possibilité d'organiser des activités. Quant à la Municipalité, elle n'a pas été en mesure d'organiser notre traditionnelle fête nationale, ni le dîner des aînés, lequel a été remplacé par une attention.

La Municipalité a contribué au soutien de nombreuses associations sportives et culturelles régionales, tel que la Gym Villeneuve, le FC Roche, etc... Nous continuerons également à soutenir spécialement d'un point de vue financier et logistique notre unique association sportive villageoise active, le Montreux-Rennaz Cyclisme.

## POLICE

La Police cantonale est intervenue à 327 reprises (319 en 2019), dont 114 concernent l'Hôpital Riviera-Chablais.

Mmes Carine Deladoey, municipale et Valérie Teissl, secrétaire adjointe ont suivi la formation relative au Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la circulation routière, dispensée par la Police cantonale vaudoise et destinée aux membres des autorités et collaborateurs des communes. Elles ont ainsi acquis les connaissances nécessaires au suivi des dénonciations et pour assurer le suivi des ordonnances pénales.

## EGLISE

### EGLISE PROTESTANTE

12 cultes étaient prévus à l'église de Rennaz. 7 ont eu lieu et 5 ont été annulés en cause des mesures sanitaires.

### EGLISE CATHOLIQUE

Rennaz fait partie de la paroisse de Roche, qui dépend du diocèse de Sion.

### EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LANGUE ALLEMANDE

Elle est située à l'avenue des Alpes à Montreux. Une convention, liant les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Veytaux et Villeneuve, est en discussion au sein de plusieurs communes.

## SERVICE DU FEU

### SDIS DU HAUT-LAC

Le SDIS du Haut Lac se compose d'un commandement, de 5 officiers d'état-major, 6 officiers, 17 sous-officiers, 34 sapeurs et 10 recrues. Le SDIS a pu compter sur 10 nouvelles incorporations, mais a pris acte de 15 démissions.

Le service du feu est intervenu à 94 reprises, dont 19 fois sur le territoire de la commune de Rennaz.

Pour les 5 communes du Cercle, le coût par habitant s'élève à CHF 20.34 par habitant (CHF 17.58 en 2019).

Cette année a bien entendu été marquée par la pandémie. Après avoir organisé le cours de base des nouvelles recrues de l'Est Vaudois les 13 et 14 mars, le commandement a été contraint de repousser la 2<sup>e</sup> journée en juin, après le premier semi-confinement.

Durant cette période, les exercices ont été annulés et la sécurité des interventions pourrait s'en ressentir. Il a fallu s'adapter, créer des petits groupes de travail et des modules de formation qui se déroulent durant le service de piquet. Il faut encore relever qu'aucune contamination interne au SDIS n'est à déplorer.

Finalement, la formation n'a eu que peu à en pâtir de la situation, mise à part un petit retard sur le planning. Cela a cependant demandé un surcroît de travail à l'ensemble des cadres.

### JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Le 1<sup>er</sup> lieutenant Burnier est responsable du groupe des Jeunes sapeurs-pompiers, assisté de plusieurs instructeurs. Le groupe est composé de 15 jeunes de 11 à 18 ans, formés en vue de rejoindre le corps du SDIS.

Le coût de la prise en charge des JSP est de CHF 1.00 par habitant.

## PROTECTION CIVILE

Basée à Aigle, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) est composée d'une assemblée générale, soit un représentant par commune du district et d'un comité directeur de 8 membres. L'état-major est composé d'un commandant, de son remplaçant et d'un chef d'office, tous professionnels, ainsi que de 6 chefs de section de milice.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure en cas d'alarme et comprend 45 astreints.

La formation d'appui régionale (FAR) entre en service dans les 6 heures, sur alarme ; celle-ci passe par le réseau téléphonique fixe ou mobile et comprend 296 astreints.

Elle a notamment pour mission, l'assistance, le ravitaillement, la régularisation du trafic, des interventions en faveur de la collectivité, des travaux de remise en état lors de dégâts naturels, etc. Le coût par habitant s'élève à CHF 15.71.

Cette année a été particulière pour l'organisation de l'ORPC, laquelle a été fortement engagée sur le terrain. En janvier, les Alpes vaudoises ont accueilli les Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse (JOJ), puis les National Winter Games. Les astreints ont participé au montage et démontage des infrastructures, transport de personnes et de matériel et ont assuré la circulation.

Mais avant tout, elle a été engagée dans le cadre de la pandémie. Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat décidait de la mobilisation de la protection civile pour renforcer le dispositif de protection de la population. Le même jour, le Conseil fédéral annonçait l'état de situation exceptionnel.

En collaboration avec les ORPC Lavaux-Oron et Riviera Pays d'Enhaut, ses missions ont consisté essentiellement à apporter un soutien dans les EMS, hôpitaux, centres de santé communautaire et de précarités. La protection civile a été démobilisée le 3 juillet 2020, puis mobilisée à nouveau en octobre et continue à apporter son soutien à la population.

## EAUX, ÉPURATION

L'eau distribuée sur le territoire de la commune provient de la source de Saxelle, propriété de Chessel sur la commune de Vouvry, de Villeneuve pour la défense incendie et en support, de la source des Lizettes à Roche.

Pour les questions relatives à la distribution de l'eau, ainsi qu'à la captation des eaux claires et des eaux usées, la Municipalité collabore avec M. Claude Schneeberger, fontainier travaillant également pour la commune de Roche.

Par ailleurs, l'entreprise Corelltech, société du groupe Holdigaz, contrôle informatiquement le réseau des canalisations, y compris les vannes et les chambres ; sur cette base, elle nous adresse un relevé mensuel.

## BÂTIMENTS

Le parc immobilier de notre commune comprend plusieurs bâtiments, soit :

- La Maison de commune
- Le collège (L'arennaz)
- La caserne du SDIS du Haut-Lac
- La chapelle
- Le chalet du cimetière, situé sur la commune de Villeneuve
- Le Lavoir (carnotzet)
- Le local de voirie



### LE CHALET DU CIMETIÈRE

La cheminée ne répondant plus aux normes en vigueur, nous avons mandaté une entreprise pour procéder à sa mise en conformité.

Cette année, l'eau potable a été amenée au chalet. Nous avons profité de la fouille pour alimenter le logement en électricité. Cela amène un nouveau confort aux locataires, mais il n'est pas prévu d'en faire un chalet de luxe !

### MAISON DE COMMUNE

Les aménagements extérieurs ont été freinés par l'effet de la pandémie ; en effet, ils devaient être exécutés en partie par les employés communaux, qui étaient occupés à d'autres tâches durant cette période.

### LOCAUX DE VOIRIE

Nous avons entrepris des petits travaux d'optimisation de l'espace dans les divers dépôts (locaux de protection civile, collège, ancienne laiterie) pour rendre l'organisation du travail plus rationnelle.

Les hirondelles ont bien pris possession de tous les nids artificiels posés sous l'avant-toit du dépôt communal.

### CASERNE DES POMPIERS

Des travaux d'assainissement des pieds de façade de la partie administrative ont été réalisés, en créant un drainage pour empêcher l'humidité de remonter dans l'isolation périphérique et préserver ainsi le rustique.

Mme Suzana Tileva s'occupe tout au long de l'année de la conciergerie des bâtiments communaux. Nous tenons à la remercier pour son engagement, particulièrement durant cette période difficile.

### ROUTES ET TRAVAUX

Nous voyons enfin le bout du tunnel ... de la route du village, même s'il reste une dernière étape à franchir, soit l'acceptation du préavis. Une seule opposition nous est parvenue durant la mise à l'enquête. Son auteur a été entendu et a pu être rassuré ; aussi, il a décidé de retirer son opposition.



Divers travaux d'entretien ont été réalisés, en particulier la remise à neuf de certaines chambres d'eau claire, lesquelles montraient des signes évidents de fatigue.

## VOIRIE

Un nouvel employé de voirie a été engagé à partir du 1<sup>er</sup> septembre. La Municipalité a porté son choix sur M. Laurent Krenger, habitant de Noville et qui travaillait précédemment pour service de la protection civile de la commune de Lausanne. M. Krenger est très actif au sein du SDIS du Haut Lac, puisqu'il officie au grade de 1<sup>er</sup> lieutenant. Cet engagement est clairement un atout pour notre commune.

Les premiers mois se sont bien passés, il fait preuve d'engagement et de sens des responsabilités. De plus, une bonne collaboration avec M. Nicolas Borloz, responsable de voirie, permet d'optimiser les travaux et d'assurer différents services en se conformant aux normes en vigueur.

Nous pouvons remercier nos employés communaux pour leur disponibilité et pour le travail accompli avec beaucoup de soin, et ceci par n'importe quel temps. Nous remercions particulièrement M. Borloz, qui a fait face seul à la première vague du coronavirus et au premier confinement tout en accomplissant les tâches nécessaires.

## PARCS ET JARDINS, CIMETIÈRE

Les décorations florales sont un élément prépondérant pour égayer le village. Nous nous efforçons de diversifier et améliorer cet aspect chaque année et à chaque saison.

Le Petit parc (place de jeux à la route des Dents-du-Midi) est bien fréquenté. Son succès fait plaisir à voir et mérite toute notre attention à l'avenir également (travaux prévus dans le cours de l'année 2021).

Le terrain polysports trouve lui aussi ses utilisateurs : les jeunes du village se retrouvent avec le plaisir d'y partager différentes activités sportives. De plus, le service de physiothérapie a adressé une demande à la commune afin d'y accéder. Aussi, des patients s'y rendent régulièrement avec les soignants pour y pratiquer différents exercices en extérieur.



## TERRAINS ET VIGNES

### TERRAINS

Les terrains agricoles propriétés de la commune de Rennaz représentent 30 hectares, dont 20 sont situés sur le territoire communal et 10 sur celui de la commune de Noville.

Ces terrains sont loués aux trois exploitants de notre village, à savoir MM. Sébastien Fontannaz, Christian Rossier et Christian Chatelan. Cependant, les années passant tellement vite que nous avons omis de renouveler les baux à ferme. En conséquence en conformément aux règles en vigueur, les contrats de locations sont renouvelés tacitement pour 6 ans. Quoiqu'il en soit, il n'y a pas eu de changement notable au sein des exploitations agricoles ces dernières années pour envisager une autre répartition de ces terres cultivables.

### VIGNES

Les vignes communales sont situées dans les hauts de la commune de Villeneuve. Nous avons renouvelé le bail avec la famille Allamand, d'autant plus que la relève est assurée au sein de cette famille vigneronne, qui habite le village et produit un excellent vin issu d'un cépage gamay vieille vigne.

Une étiquette particulière, ornée d'un petit renard et libellé « réserve commune de Rennaz » sont apposées sur les bouteilles, qui peuvent faire l'objet d'un cadeau original. Vous pouvez vous en procurer directement à la cave du Scex du Châtelard.



## POLICE DES CONSTRUCTIONS

En 2020, 15 dossiers ont été déposés au greffe en vue d'une mise à l'enquête.

Par ailleurs, 13 permis de construire et 1 autorisation municipale ont été délivrés, ainsi que 8 permis d'habiter et d'utiliser.

Comme l'année précédente, la commune s'est adressée à des spécialistes pour une analyse des dossiers. Elle a également demandé des avis de droit dans le but de défendre ses intérêts, pour ce qui concerne entre autres la sécurité incendie et les mises en conformité.

Au mois d'août 2020, la commune a signé un partenariat d'inspection pour les questions liées à la distribution de l'eau et à son assainissement avec le Service intercommunal de gestion (SIGE). De gros dossiers nous attendent et l'avis d'experts pour les questions liées à l'eau ne seront pas de trop !

## PROCÉDÉS DE RÉCLAME

Nous avons dû également faire face à de nombreuses demandes liées aux procédés de réclame pour une commune de la taille de la nôtre. 12 dossiers ont été déposés et l'étude de ceux-ci a demandé du temps, de la réflexion et des calculs précis pour éviter une propagation anarchique de publicités et pour conserver une esthétique visuelle sur le territoire. 8 autorisations municipales ont été délivrés.

## FORÊTS

La commune de Rennaz possède 155 ha de forêts réparties comme suit : la plus grande partie, soit 86 ha, est située dans la division du Pissot, 35 ha en montagne et 34 ha en plaine. Ces forêts, propriétés de Rennaz, sont réparties sur le territoire de Rennaz, Noville et Villeneuve.

Le Groupement forestier des Agittes (GFA), sous contrat avec la commune de Rennaz, est mandatée pour l'entretien de notre patrimoine sylvicole.

## FAITS MARQUANTS

Le début de l'année a été marqué par la pandémie. Les acheteurs de bois de peuplier ont suspendu leurs activités, soit parce qu'ils se trouvaient dans des régions fermées à tout transport, soit à cause de la fermeture des frontières. Seule une partie des bois débardés a été évacuée en scierie. Le solde des bois sur les places de dépôt sera déchiqueté et utilisé par le chauffage à distance du Haut-Lac. Le marché du peuplier reprend difficilement et les ventes se font au coup par coup.

## EXPLOITATION

En 2020, mandat a été donné à l'entreprise Ruch pour poursuivre l'exploitation des peupliers au bord du Rhône (« De là le Bas », zone alluviale sur le territoire de la commune de Noville). Le bois de faible diamètre et les houppiers sont laissés sur place, à l'endroit de la coupe.

Pour l'année 2020, le total des exploitations des bois de service et de feu, y compris le bois laissé en forêt se monte à 396 m<sup>3</sup>. Le GFA a pratiqué des soins culturaux sur diverses parcelles de la plaine, sur une surface totale de 23'777 m<sup>2</sup>.

La plantation et la protection de 127 chênes pédonculés indigènes, provenant de la plaine du Rhône, ont été réalisées à « De là le Bras », dans la zone alluviale.

Les comptes GFA 2020 ont dégagé un bénéfice de CHF 922.89 pour un chiffre d'affaire d'environ CHF 2.68 millions.



## PLANTES NÉOPHYTES

Un projet pilote pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes dans la Basse Plaine du Rhône a vu le jour. Cette étude est menée par le bureau Hintermann et Weber de Montreux en collaboration avec le Groupement forestier des Agittes, la Direction générale de l'environnement, la Direction générale de la mobilité et des routes, l'Association pour la sauvegarde du Léman et les CFF. Il regroupe les communes de Noville, Villeneuve, Montreux, Roche et Rennaz. Le projet est financé à 90% par la Confédération, qui a versé une enveloppe unique de CHF 200'000.00 en 2019. Le site est considéré comme lieu d'importance nationale et cantonale. Le budget se monte à CHF 54'773.00 pour 2020, la part communale s'élevant à CHF 4'000.00.



Solidage canadensis

Buddleia davidii

Renouée du Japon

## ARBORETUM

Cette année, la commune avait prévu de faire une extension du sentier didactique de l'Arboretum du Marais-Rond. Mais comme beaucoup de projets, celui-ci a été remis à plus tard en raison de la pandémie. Nous espérons que 2021 sera plus propice à la finalisation du projet.

## SAPINS DE NOËL

La distribution des sapins de Noël s'est faite le 12 décembre 2020. Comme lors de l'année précédente, nos plantations sont insuffisantes et pas encore arrivées à maturité. Aussi, la commune a dû acheter les sapins auprès de la pépinière Dolder de Boudry, qui ont malgré tout été offerts à la population.

## DÉCHETS

Le changement des têtes de Molok s'est poursuivi au début de l'année 2020, ce qui avait eu pour effet la fin du ramassage porte-à-porte des déchets ménagers.

En cours d'année, un système de paiement par carte a été mis en place. Il est ainsi dorénavant possible de recharger la carte déchets de manière informatisée via le site internet communal ou en se rendant au guichet.



En 2020, le prix des déchets ménagers, celui des déchets compostables restent inchangés, soit CHF 0.45/kg TTC, respectivement à CHF 0.35/kg TTC.

Le ramassage du compost pose de fréquents problèmes, car les conteneurs contiennent trop de déchets indésirables et de plastique. Dans ce cas, les déchets verts ne peuvent être recyclés et doivent être incinérés. Partant de ce constat, plusieurs PPE nous ont finalement demandé d'ôter les containers.

Notre transporteur s'est occupé de facturer directement l'élimination des déchets aux entreprises.

Par ailleurs, selon l'article 4.1 de notre directive communale sur la gestion des déchets relatif aux mesures d'accompagnement pour les enfants de moins de 2 ans et les personnes ayant un certificat médical, nous avons procédé au remboursement de CHF 423.05 pour 19 enfants et 2 aînés. Les montants ont été rétrocédés directement sur les cartes déchets des familles concernées.

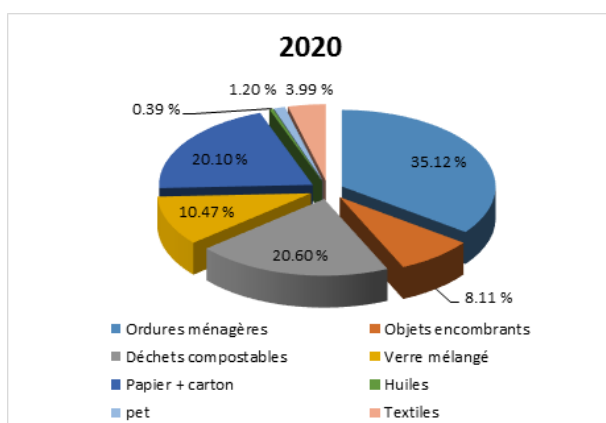
## COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte de textiles usagés a été fructueuse. Les 2 containers mis à disposition ont recueilli 8'600 kg (2019 = 7'300 kg). L'entreprise à but social Valtex s'est chargée du traitement et de la valorisation des vêtements usagers, ce qui a permis de salarier 42 personnes en réinsertion.

La collecte des encombrants a été organisée à 3 reprises durant l'année, le poids total récolté s'élève à 21.43 tonnes. La collecte de mars a été annulée en raison de la pandémie.

La commune a également récupéré 3'168 kg de bouteilles PET, ce qui représente 114'998 bouteilles ; cela nous a valu de recevoir, comme l'an dernier, un certificat environnemental.

Ce tableau donne un aperçu de l'évolution de la récolte des déchets sur 3 ans :



Catégories	Quantité 2020 en tonnes	Quantité 2019 en tonnes	Quantité 2018 en tonnes
Ordures ménagères	92.758	175.700	178.95
Objets encombrants	16.040	17.430	16.80
Déchets compostables	54.414	35.550	35.66
Verre mélangé	27.660	26.260	23.86
Papier + carton	53.090	47.330	44.90
Métaux	3.460	5.250	4.01
<b>TOTAL</b>	<b>262.16</b>	<b>310.77</b>	<b>304.18</b>



# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Rapport des comptes pour l'année 2020**





Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions légales

- o de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes (LC, art. 93a),
- o du Règlement du 14 septembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom, art. 5 et 6),
- o du Règlement du Conseil Général de Rennaz approuvé le 21 janvier 2019 (art. 87 et ss),

La Municipalité à l'honneur de vous soumettre les comptes 2020 de la Commune de Rennaz arrêtés au 31 décembre 2020.

Nous vous rappelons que selon le règlement du Conseil Général de Rennaz, les comptes annuels doivent être déposés auprès du bureau du conseil le 31 mai au plus tard (Règlement du Conseil général de Rennaz, art.87) et que le vote sur la gestion et les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin (Loi sur les communes, art. 93).

## 2. RÉSULTATS DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Pour rappel, le budget de fonctionnement 2020 amendé, voté le 4 décembre 2019, augmenté du crédit complémentaire voté par le Conseil général le 10 décembre 2020, présentait un excédent de charges de CHF 311'791.20.

Avec un total des charges de CHF 5'085'638.68 et un total des revenus de CHF 5'109'761.12, les comptes annuels 2020 laissent apparaître un bénéfice net de CHF 24'122.44 après versement à divers fonds de réserve (selon détail ci-après). Ce résultat est nettement plus favorable que le budget voté.

Le tableau ci-dessous résume la situation du budget et des comptes 2020.

	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019	ECARTS C20 - B20
<i>Charges selon budget déposé par la Municipalité</i>		4'487'730.20		
<i>Amendement voté le 4 décembre 2019</i>		- 339'162.00		
<i>Crédit complémentaire voté le 10 décembre 2020</i>		102'270.00		
<b>CHARGES</b>	<b>5'085'638.68</b>	<b>4'250'838.20</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>834'800.48</b>
<b>REVENUS</b>	<b>5'109'761.12</b>	<b>3'939'047.00</b>	<b>4'560'049.57</b>	<b>1'170'714.12</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>311'791.20</b>		<b>335'913.64</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>24'122.44</b>		<b>25'707.83</b>	

Les comptes annuels, ci-après, montrent en détail les mouvements financiers. Des explications détaillées y figurent.

Il faut toutefois mettre en évidence quelques éléments :

## CHARGES

### Amortissements ordinaires

21.330	Finances : défalcons remboursement impôts	CHF	24'975.70
23.332	Patrimoine administratif, Forêt Compte no 9145	CHF	100.00
351.331	P21/2016-2021 Compte no 9143.16 Rénovation maison commune	CHF	31'300.00
355.331	P10/2016-2021 Compte no 9143.10 Caserne : bâtiment + mobilier	CHF	87'012.00
43.331	P30/2011-2016 Compte no 9146.01 Véhicule	CHF	19'939.55
43.331.1	P22/2011-2016 – Chemin 35C génie civil Compte no 9141.03.01 Part SAF Fourches	CHF	3'382.00
43.331.2	P12/2016-2021 Compte no 9141.16 Réaménagement RC 726	CHF	17'282.16
45.331	P31/2016-2021 Compte no 9141.21 Modification conteneurs Molok	CHF	4'123.15
46.331	P22/2011-2016 – Epuraton EC/EU Compte no 9141.03.01 Part SAF Fourches	CHF	40'200.00
<b>Total</b>	<b>Amortissements ordinaires (Nature 33)</b>	<b>CHF</b>	<b>228'314.56</b>

### Attribution aux fonds de réserve

23.380	Compte no 9138.10 Excédent Péréquatton	CHF	470'000.00
23.380	Compte no 9282.06 Débiteurs douteux	CHF	28'899.00
23.380	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	420'000.00
355.380	Compte no 9282.16 Caserne – fonds de rénovation	CHF	11'056.00
46.381	Compte no 9280.6 Epuraton	CHF	66'725.69
81.381	Compte no 9280.5 Service des Eaux	CHF	54'343.84

<b>Total</b>	<b>Attribution aux fonds de réserve (Nature 38)</b>	<b>CHF</b>	<b>1'051'024.53</b>
--------------	---	------------	---------------------

	Charges diverses	CHF	3'796'399.59
	Imputations internes	CHF	9'900.00

<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES</b>	<b>CHF</b>	<b>5'085'638.68</b>
--------------	----------------	------------	---------------------

## REVENUS

### Prélèvements sur fonds de réserve

43.480	Compte no 9282.00 Etudes et investissements futurs	CHF	37'221.71
45.481	Compte no 9180.45 Avances aux financements des déchets *	CHF	59'941.87
	Revenus divers	CHF	5'002'697.54
	Imputations internes	CHF	9'900.00
<b>TOTAL</b>	<b>REVENUS</b>	<b>CHF</b>	<b>5'109'761.12</b>

\* Les domaines dits autofinancés sont des tâches publiques qui nécessitent d'être « autoporteuses » d'un point de vue financier, ce qui est le cas des déchets (45). Si le bilan présente une réserve affectée insuffisante pour l'équilibre d'un domaine autofinancé, alors le ménage courant communal avance la somme nécessaire au domaine en question. De ce fait, le compte 9180.45, à l'actif du bilan a été créé et utilisé. Certaines taxes ont été adaptées et devraient permettre de rembourser cette avance et reconstituer une réserve appropriée.

## AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

### Prélèvements sur fonds de réserve

9282.14	P06/2006-2011 Elargissement chemin du Levant Compte no 9141.01	CHF	1'705.00
9282.00	P12/2016-2021 Réaménagement de la RC 726 Compte no 9141.16	CHF	17'282.16
9280.5	P14/2016-2021 Remplacement conduite eau potable Grange des Tilles - Compte no 9141.17	CHF	151'778.95
9282.00	P22/22bis/2016-2021 Aménagement place rebroussement bus - Compte no 9141.19	CHF	56'080.25

## AUTOFINANCEMENT

Charges de fonctionnement épurées	CHF	3'796'399.59
Revenus de fonctionnement épurés	CHF	5'002'697.54
<b>Marge d'autofinancement brute</b>	<b>CHF</b>	<b>1'206'297.95</b>

## PLAFOND D'ENDETTEMENT

Pour rappel, le préavis 7/2016-2021 sur le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 a fixé les valeurs suivantes :

- Plafond d'emprunts CHF 10'000'000.00
- Plafond de cautionnement CHF 5'000'000.00

L'endettement brut au 31 décembre 2020 est le suivant :

Emprunts	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Construction de la caserne du SDIS du Haut-Lac	CHF 1'305'000.00	CHF 1'390'000.00
SAF des Fourches	CHF 350'000.00	CHF 350'000.00
Maison de commune	CHF 900'000.00	CHF 900'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF 2'555'000.00</b>	<b>CHF 2'640'000.00</b>
Nombre d'habitants	889	871
Dette par habitant	CHF 2'874.02	CHF 3031.00
Cautionnement au 31.12.2020	CHF 0.00	CHF 0.00

## POINT D'IMPÔT

Pour votre information, la valeur du point d'impôt provisoire pour 2020 s'élève à :

CHF 24'268.00 (CHF 24'302.00 en 2019)

- Par habitant CHF 27.29

### 3. ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

CHARGES PAR NATURE	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019	ECARTS C20 - B20
30 Autorités et personnel	1 073 321.19	1 140 099	1 141 482.62	- 66 777.81
31 Biens, services, marchandises	789 772.24	873 377	772 443.54	- 83 604.76
32 Intérêts passifs	32 651.64	30 450	19 832.18	2 201.64
33 Amortissements	228 314.56	247 915	184 765.90	- 19 600.44
35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	1 741 647.49	1 722 191	2 133 130.08	19 456.29
36 Aides et subventions	159 007.03	167 091	185 223.10	- 8 083.97
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	1 051 024.53	59 815	87 564.32	991 209.53
39 Imputations internes	9 900.00	9 900	9 900.00	0.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 085 638.68</b>	<b>4 250 838</b>	<b>4 534 341.74</b>	<b>834 800.48</b>

A la suite de la pandémie et des restrictions sanitaires, de nombreuses séances ont dû être annulées et l'activité professionnelle dans certains secteurs a été réduite. Dans de nombreux cas, cela justifie les écarts en plus ou en moins entre le budget et les comptes 2020.

#### 30 Autorités et personnel

**CHF 1'073'321.19**  
(Ecart : CHF - 66'777.81)

La diminution de CHF 66'777.81 se justifie principalement par :

- diminution du nombre des séances du Conseil général et annulation de la sortie annuelle (chapitre 101 Conseil général).
- diminution du nombre de représentations municipales (chapitre 102 Municipalité).
- diminution des coûts du personnel intérimaire facturés par des tiers (chapitre 43 Routes).

#### 31 Biens, services, marchandises

**CHF 789'772.24**  
(Ecart : CHF - 83'604.76)

La diminution de CHF 83'604.76 se justifie entre autres par l'annulation de toutes les manifestations en 2020, comme la fête au village et le 1<sup>er</sup> août (chapitre 11 Administration).

#### 32 Intérêts passifs

**CHF 32'651.64**  
(Ecart : CHF + 2'201.64)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

**33 Amortissements** CHF **228'314.56**  
(Ecart : CHF - 19'600.44)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier (cf. voir détail ci-avant).

**35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques** CHF **1'741'647.49**  
(Ecart : CHF + 19'456.29)

Cette nature de compte enregistre les dépenses pour l'alimentation au fonds de péréquation, la participation à la cohésion sociale (anciennement facture sociale), aux frais des transports publics, à la facture scolaire, aux prestations pour la Police cantonale, ainsi qu'aux diverses associations et ententes intercommunales.

**36 Aides et subventions** CHF **159'007.03**  
(Ecart : CHF - 8'083.97)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

**38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux** CHF **1'051'024.53**  
(Ecart : CHF + 991'209.53)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier (cf. voir détail ci-avant).

Il est relevé qu'une écriture de bouclage a été comptabilisée par une attribution de CHF 420'000.00 au fonds de réserve compte no 9282.00 « Etudes et Investissements futurs ». Cette attribution exceptionnelle a pu être effectuée grâce au décompte final de la péréquation fortement en notre faveur.

**39 Imputations internes** CHF **9'900.00**  
(Ecart : CHF 0.00)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

## 4. ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

REVENUS PAR NATURE	COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019	ECARTS C20 - B20
40 Impôts	2 344 551.23	2 343 300	1 776 785.51	1 251.23
41 Patentes, concessions	105 580.80	127 000	114 115.75	- 21 419.20
42 Revenus du patrimoine	295 893.62	283 944	302 288.37	11 949.62
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	678 301.05	538 450	699 324.04	139 851.05
44 Parts à des recettes cantonales	61 585.85	50 320	14 779.20	11 265.85
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	1 369 326.34	439 748	429 339.10	929 578.34
46 Autres participations et subventions	147 458.65	125 000	164 284.05	22 458.65
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	97 163.58	21 385	1 049 233.55	75 778.58
49 Imputations internes	9 900.00	9 900	9 900.00	0.00
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 109 761.12</b>	<b>3 939 047</b>	<b>4 560 049.57</b>	<b>1 170 714.12</b>

### 40 Impôts

**CHF 2'344'551.23**  
(Ecart : CHF + 1'251.23)

Le taux d'imposition communal est passé de 67.5 % en 2019 à 69 % dès 2020. Malgré cette augmentation de 1.5 points, nous constatons une stagnation, voire une forte diminution de l'impôt sur les personnes physiques et de l'impôt sur la fortune.

Comme annoncé, lors de l'établissement du budget 2021, le budget 2020 pour l'impôt des personnes physiques était surévalué.

Cette forte diminution est compensée par une importante augmentation de l'impôt à la source, ainsi que l'impôt des frontaliers. Ceci est dû principalement à l'ouverture de l'Hôpital Riviera Chablais (HRC).

Les recettes aléatoires pour les droits de mutations sont également en forte hausse.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces deux bonnes surprises sont accompagnées de leur lot de contraintes, soit un remboursement comme participation à la cohésion sociale de 50% du montant pour les droits de mutations et 30% pour l'impôt des frontaliers.

L'entrée en vigueur le 1er janvier 2020 de la RFFA (Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS) ne déploie pas encore les réels effets sur l'impôt sur le bénéfice net et le capital des personnes morales, malgré l'installation de nouvelles sociétés dans le bâtiment « Espace Santé Rennaz ».

Quant à l'impôt foncier, lors de l'établissement du budget 2021, il a été annoncé que le budget 2020 était également surévalué. Le montant encaissé pour 2020 est en ligne avec les comptes 2019.

<b>41 Patentes, concessions</b>	<b>CHF</b>	<b>105'580.80</b>
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>- 21'419.20)</i>

L'estimation de la redevance de la Romande Energie a été légèrement surévaluée lors de l'établissement du budget 2020. Il est également à relever que les compteurs n'ont pas été relevés en cours d'année 2020, ce qui a certainement aussi influencé le montant de la redevance facturée.

<b>42 Revenus du patrimoine</b>	<b>CHF</b>	<b>295'893.62</b>
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 11'949.62)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

<b>43 Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>CHF</b>	<b>678'301.05</b>
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 139'851.05)</i>

L'augmentation de recettes concernent spécifiquement les émoluments pour les ordonnances pénales transmises à la suite de dénonciations de véhicules ne respectant pas la mise à ban sur des zones parking (chapitre 11 Administration).

La nouvelle collecte des déchets avec 5 emplacements de Moloks sur le territoire communal a favorisé le tri des utilisateurs, ce qui se traduit par une diminution du tonnage des déchets et par conséquent une diminution de l'encaissement de la taxe. A ceci vient s'ajouter la facturation des déchets entreprises effectuées directement par le transporteur.

De plus, la facturation de la taxe forfaitaire n'a pu intervenir qu'à partir du 1er septembre 2020, date à laquelle le Conseil d'Etat a approuvé le nouveau règlement sur la collecte des déchets (chapitre 45 Ordures ménagères).

Le manque à gagner ci-dessus a été partiellement compensé par la facturation de la taxe égouts et épuration en lien avec la consommation importante de l'HRC (chapitre 46 Réseaux d'égouts, d'épuration).

<b>44 Parts à des recettes cantonales</b>	<b>CHF</b>	<b>61'585.85</b>
	<i>(Ecart : CHF</i>	<i>+ 11'265.85)</i>

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.



**45 Participations et remboursements  
de collectivités publiques**

**CHF 1'369'326.34**  
(Ecart : CHF + 929'578.34)

Cette nature de compte enregistre les décomptes en notre faveur en relation avec la participation à la cohésion sociale, la péréquation financière, les prestations pour la police cantonale et la participation des communes au SDIS du Haut-Lac.

**46 Autres participations et subventions**

**CHF 147'458.65**  
(Ecart : CHF + 22'458.65)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

**48 Prélèvements sur les fonds et financements  
spéciaux**

**CHF 97'163.58**  
(Ecart : CHF + 75'778.58)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier (cf. voir détail ci-avant).

**49 Imputations internes**

**CHF 9'900.00**  
(Ecart : CHF 0.00)

Ce point n'amène pas de commentaire particulier.

## 5. CONCLUSIONS

La marge de manœuvre pour le budget de fonctionnement, ainsi que pour les dépenses d'investissements est de plus en plus restreinte. Nous dépendons fortement des recettes aléatoires tels que les droits de mutations et les gains immobiliers. Quant à l'impôt sur les frontaliers, nous avons bon espoir que cela devienne une recette pérenne.

A ce jour, les effets de la situation liée à la COVID-19 ne sont pas encore vraiment connus, la prudence reste en conséquence de mise.

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la compatibilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général de Rennaz (art. 87 et ss)

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal no 48 /2016-2021 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### DÉCIDE :

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2020.

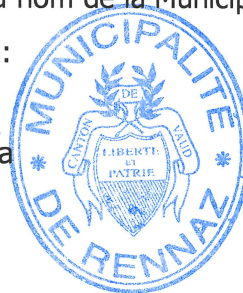
Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Muriel Ferrara

La Secrétaire :

Carole Guérin



Adopté par la Municipalité le 5 mai 2021.

# **COMMUNE DE RENNAZ**



**MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL GENERAL**

**Comptes 2020**



Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>734'907.78</b>	<b>118'900.79</b>	<b>814'394.20</b>	<b>29'200.00</b>	<b>815'346.18</b>	<b>121'039.90</b>
<b>10</b>	<b>Autorités</b>	<b>204'989.07</b>	<b>6'165.10</b>	<b>254'795.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>244'530.05</b>	<b>7'122.70</b>
<b>101</b>	<b>Conseil général</b>	<b>20'090.32</b>		<b>34'995.00</b>		<b>31'687.35</b>	
101.300	Jetons de présence-indemnités	17'600.00		26'000.00		25'340.00	
101.301	Traitement du personnel	289.41		195.00		372.40	
101.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	60.00					
101.309	Charges diverses	1'163.81		7'600.00		4'773.75	
101.310	Imprimés, fournitures bureau	977.10		1'200.00		1'201.20	
<b>102</b>	<b>Municipalité</b>	<b>184'898.75</b>	<b>6'165.10</b>	<b>219'800.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>212'842.70</b>	<b>7'122.70</b>
102.300	Rétribution de la municipalité	147'098.60		175'000.00		177'437.70	
102.304	Caisse de pension	27'137.40		28'000.00		22'073.40	
102.306	Indemnisation rembt frais	8'188.95		12'000.00		9'119.15	
102.309	Charges diverses	1'795.05		3'000.00		3'079.95	
102.318	Honoraires et prestations de service	678.75		1'800.00		1'132.50	
102.436	Remboursement de tiers		6'165.10		8'000.00		7'122.70

101.300 *Une séance du Conseil général a été annulée, à cause de la pandémie et des restrictions sanitaires.*

101.301 - .308 *Deux séances du Conseil général se sont tenues au Battoir à Noville. Nous avons dû mettre à disposition nos employés communaux, ainsi qu'une personne intérimaire pour la mise en place de la salle.*

101.309 *La sortie annuelle du Conseil général n'a pas eu lieu.*

102.300 *Durant les 2 mois et demi de confinement, toutes les séances des associations intercommunales et régionales ont été annulées.*

102.304 *Les cotisations ont augmenté, la municipale nouvellement élue y est assujettie.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>11</b>	<b>Administration</b>	<b>516'744.02</b>	<b>112'466.69</b>	<b>547'589.20</b>	<b>20'900.00</b>	<b>562'262.36</b>	<b>113'507.70</b>
11.301	Traitement du personnel	205'019.87		216'490.00		230'647.96	
11.303	Cotisations A.V.S.-A.C.	49'730.00		50'200.00		46'614.00	
11.304	Caisse de pension	62'443.20		69'000.00		59'397.60	
11.305	Assurances maladie - accidents	16'464.10		15'800.00		14'579.55	
11.306	Indemnisation rembt frais	176.10		500.00		879.50	
11.309	Autres charges	1'427.85		2'500.00		2'524.85	
11.310.1	Imprimés - fournitures bureau	2'251.55		2'500.00		7'272.55	
11.310.2	Journaux abonnements-annonces	5'774.30		3'500.00		1'261.95	
11.311	Achat mobilier et machines	5'895.10		6'100.00		5'003.35	
11.315	Entretien mobilier et machines	11'903.05		16'000.00		21'427.65	
11.316	Location objets mobiliers	6'229.36		6'000.00			
11.317	Réceptions et manifestations	3'345.75		13'000.00		10'198.60	
11.317.2	Animations Village					2'588.40	
11.318.1	Frais de ports et ccp	4'841.19		6'000.00		7'620.60	
11.318.2	Téléphone	5'218.70		5'220.00		4'209.75	
11.318.3	Honoraires et frais d'études	41'109.40		45'000.00		56'942.60	
11.318.4	Assurances RC - vol etc	5'349.50		6'000.00		5'931.40	
11.318.5	Emoluments			500.00			
11.319.0	Cotisations à institutions	10'310.70		12'000.00		11'376.00	
11.319.1	Frais divers	4'418.35		4'000.00		3'741.25	
11.351	Etat de Vaud, participation transports publics	57'737.05		45'728.20		45'728.20	
11.352	Transport Noctibus	2'645.80		2'600.00		2'730.00	
11.352.1	Projet AggloRivelac	2'613.00		2'700.00		3'608.50	
11.352.2	Projet Cooridat	3'192.85		3'300.00		4'228.55	
11.352.3	Participation assainissement des Saviez	146.45		450.00		118.30	
11.352.4	VMCV, Participation transport public			1.00			
11.365	Aides et subventions	8'500.80		12'000.00		13'231.25	
11.365.1	Mérites sportifs ou autres			500.00		400.00	
11.431	Emoluments		98'805.49		7'500.00		88'667.30
11.431.1	Emoluments pour surfaces publicitaires		2'500.00		2'500.00		2'500.00
11.435	Vente livre "Noville-Rennaz"		40.00				
11.436	Remboursements de tiers		1'221.20		1'000.00		12'440.40
11.490	Part frais administratifs SDIS		9'900.00		9'900.00		9'900.00

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>16</b>	<b>Tourisme</b>	<b>13'174.69</b>	<b>269.00</b>	<b>12'010.00</b>	<b>300.00</b>	<b>8'553.77</b>	<b>409.50</b>
16.301	Traitement du personnel	9'294.14		6'510.00		6'070.62	
16.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'380.00				527.00	
16.309	Autres charges	2'500.55		2'000.00		1'956.15	
16.317	Animations Village Frais			3'500.00			
16.406	Taxe de séjour		269.00		300.00		409.50

- 11.309 *Les assemblées annuelles des diverses associations, boursiers, office population et secrétaires municipaux ont été annulées.*
- 11.310.2 *L'augmentation est due aux annonces passées dans le 24 Heures pour les différentes mises à l'enquête conformément à l'art. 72 RLATC.*
- 11.317 *La pandémie a contraint la Municipalité à annuler toutes les manifestations en 2020 ; seule la distribution des sapins de Noël a été maintenue dans les règles sanitaires prescrites.*
- 11.351 *Notre participation aux transports publics, bassin 7 (TPC et Car postal) a augmenté à la suite de l'ouverture de l'hôpital. Lors de l'établissement du budget, les chiffres transmis par le Canton ne prenaient pas en compte cette augmentation.*
- 11.352 *Noctibus, ce service sera abandonné au 1er janvier 2021.*
- 11.352.4 *Pour donner suite à une négociation entre le Canton et la Confédération, le coût des VMCV (ligne Villeneuve-Rennaz) sera incluse dans le bassin 7 compte 11.351 dès le 1er janvier 2022.*
- 11.431 *Ces émoluments concernent spécifiquement les ordonnances pénales transmises à la suite de dénonciations de véhicules ne respectant pas la mise à ban sur la zone parking.*
- 16.301 *Les employés de voirie ont restauré quelques étoiles de Noël et rénové la place de pique-nique de l'Arboretum.*
- 16.308 *L'engagement du nouvel employé de voirie a été retardé à cause de la situation.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>1'176'000.47</b>	<b>3'167'666.26</b>	<b>226'280.00</b>	<b>2'571'800.00</b>	<b>605'592.61</b>	<b>2'710'225.81</b>
<b>20</b>	<b>Comptabilité gén, caisse, cont</b>	<b>1'902.70</b>		<b>3'000.00</b>		<b>2'094.00</b>	
20.365.1	Syndicat des Fourches	1'902.70		2'000.00		2'094.00	
20.365.2	Syndicat des Cornettes			1'000.00			
<b>21</b>	<b>Impôts</b>	<b>45'051.85</b>	<b>2'522'615.89</b>	<b>45'000.00</b>	<b>2'521'500.00</b>	<b>51'927.64</b>	<b>1'949'524.14</b>
21.318	Emoluments	20'076.15		20'000.00		17'936.29	
21.330	Défalcations-rembt impôts	24'975.70		25'000.00		33'991.35	
21.400.1	Impôt sur le revenu		1'134'887.54		1'350'000.00		1'187'715.82
21.400.2	Impôt sur la fortune		94'894.45		140'000.00		175'233.10
21.400.3	Impôt à la source		124'988.42		90'000.00		73'851.81
21.400.4	Impôt des frontaliers		257'000.25		190'000.00		87'891.60
21.401.1	Impôt sur le bénéfice net		55'997.80		190'000.00		57'578.85
21.401.2	Impôt sur le capital		12'133.55		8'000.00		7'482.35
21.401.3	Impôt complémentaire immeubles		37'931.25		20'000.00		91'257.00-
21.402	Impôt foncier		220'516.40		300'000.00		221'638.10
21.404	Droits de mutations		390'203.00		50'000.00		50'428.70
21.405	Impôt successions et donations				500.00		26.60
21.406	Taxes diverses		5'350.00		4'500.00		4'950.00
21.409	Impôts récupérés(défalcations)		10'379.57				836.08
21.410	Patentes		43'034.00		42'000.00		44'026.60
21.411	Redevance R.E.		62'546.80		85'000.00		70'089.15
21.436	Remboursement de frais		3'031.67		1'500.00		3'024.78
21.441	Gains immobiliers		61'549.05		50'000.00		14'677.25
21.451	Contribution cantonale		8'172.14				41'330.35
<b>22</b>	<b>Service financier</b>	<b>210'046.92</b>	<b>645'050.37</b>	<b>178'280.00</b>	<b>50'300.00</b>	<b>551'570.97</b>	<b>243'045.67</b>
22.318	Frais bancaires	2'107.33		2'500.00		2'185.78	
22.329	Intérêts bonifiés s/contr.	371.59		2'700.00		397.19	
22.352	Fonds péréquation (alimentation)	207'568.00		173'080.00		548'988.00	
22.422	Revenu capitaux patr.financier		13'430.07		15'000.00		15'701.22
22.425	Revenu capitaux patrimoine adm		44'804.30		35'000.00		57'184.45
22.441	Part à des recettes cantonales				300.00		
22.452	Fonds péréquation (retour)		586'816.00				
22.480	Prélèvement sur fonds de réserve						170'160.00



Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>23</b>	<b>Amortissements, réserves</b>	<b>918'999.00</b>				<b>517'656.00</b>	
23.332	Autres amortissements du patrimoine administratif	100.00					
23.380	Versements fonds de réserves	918'899.00					
23.424	Gains comptables s/immeubles					11'900.00	
23.480	Prélèvement sur fond de réserve					505'756.00	

21.400.4 *Cet impôt concerne les frontaliers. L'ouverture de l'Hôpital Riviera Chablais en novembre 2019 ne nous permettait pas d'estimer ce montant lors de l'établissement du budget. Il est à noter que 30% de la somme sera reversée au fond de péréquation 2021.*

21.402 *La Commission estimation fiscale n'a pu se rencontrer qu'en fin d'année, les nouvelles estimations fiscales seront prises en compte pour la facturation 2021.*

21.404 *Deux ventes immobilières conséquentes ont été effectuées sur le territoire de la commune (50% sera reversé au fond de péréquation).*

21.411 *En raison de la pandémie, le relevé annuel des compteurs n'a pas pu être effectué en 2020.*

23.380 *Alimentation divers fonds de réserve.*

#### Péréquation et dépenses thématiques décompte final 2019

	Acomptes facturés		Décompte final		Différence à payer/ à recevoir (arrondi)
Facture sociale (péréquation indirect)	CHF	560'456.00	CHF	415'966.00	CHF -144'490.00
Alimentation fonds de péréquation	CHF	378'827.00	CHF	-12'988.00	CHF -391'816.00
Réforme police	CHF	94'674.00	CHF	73'716.00	CHF -20'958.00
<b>Totaux</b>	<b>CHF</b>	<b>1'033'957.00</b>	<b>CHF</b>	<b>476'693.00</b>	<b>CHF -557'264.00</b>

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>371'587.96</b>	<b>402'452.40</b>	<b>379'540.00</b>	<b>402'842.00</b>	<b>284'668.13</b>	<b>457'609.73</b>
<b>31</b>	<b>Terrain</b>	<b>441.10</b>	<b>48'031.25</b>	<b>3'610.00</b>	<b>41'400.00</b>	<b>1'066.94</b>	<b>48'004.85</b>
31.301	Traitement du personnel			1'610.00		1'046.79	
31.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	60.00					
31.314	Entretien des terrains	381.10		2'000.00		20.15	
31.423	Location des terrains agricoles		17'660.90		17'600.00		17'845.90
31.423.1	Droit de superficie parcelle 175 (nov.2013-50 ans)		23'983.95		23'000.00		23'837.55
31.423.2	Location terrains divers		5'486.40				5'486.40
31.435	Vignes		900.00		800.00		835.00
<b>32</b>	<b>Forêts et pâturages</b>	<b>35'416.94</b>		<b>29'050.00</b>		<b>33'421.02</b>	<b>292.60</b>
32.301	Traitement du personnel	3'645.54		2'000.00		1'412.22	
32.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	4'317.50				4'185.00	
32.311.1	Achat machines et matériel					45.00	
32.313	Achat de plants et divers			200.00		2'584.80	
32.314	Entretien des forêts	24'102.00		24'800.00		24'206.10	
32.315	Entretien machines et matériel					59.90	
32.319	Taxes, cotisations, frais divers	190.00		550.00		190.00	
32.352	Vallon de la Tinière	3'161.90		1'500.00		738.00	
32.451.1	Remboursement droits de douane						292.60
<b>35</b>	<b>Bâtiments communaux</b>	<b>335'729.92</b>	<b>354'421.15</b>	<b>346'880.00</b>	<b>361'442.00</b>	<b>250'180.17</b>	<b>409'312.28</b>
<b>350</b>	<b>Collège</b>	<b>46'367.25</b>	<b>86'190.00</b>	<b>45'810.00</b>	<b>85'262.00</b>	<b>51'110.22</b>	<b>87'388.00</b>
350.301	Traitement du personnel	25'210.05		24'610.00		24'196.86	
350.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	1'887.50		1'700.00		1'147.00	
350.311	Achat de matériel	4'384.30		3'000.00		5'989.60	
350.312	Electricité et chauffage	4'576.00		6'000.00		3'591.95	
350.314	Entretien collège et grande salle	6'549.30		5'000.00		2'387.75	
350.314.1	Entretien local voirie II (ancien local du feu)			1'500.00		8'886.95	
350.318	Téléphone	828.00		300.00		907.60	
350.318.1	Honoraires, frais d'études, taxes	109.30		200.00		132.06	
350.318.2	Assurances de choses	2'822.80		3'500.00		3'870.45	
350.427	Location salles de classe + gymn		83'664.00		83'664.00		83'996.00
350.427.1	Location salle du collège		2'275.00		1'500.00		3'300.00
350.436	Remboursement de frais		203.00		50.00		4.00-
350.451	Subventions		48.00		48.00		96.00

- 32.301 *Les employés de voirie ont créé un nouveau chemin dans l'Arboretum, restauré la place de pique-nique et entretenu les plantations de sapins de Noël.*
- 32.308 *L'engagement du nouvel employé de voirie a été retardé à cause de la pandémie.*
- 32.352 *L'entretien de la Braye est effectué par la Commune de Villeneuve.*
- 350.311 *Les écoles nous ont demandé d'installer des panneaux « rassemblement ». Nous avons créé un nouveau vestiaire car il y a une classe supplémentaire.*
- 350.314 *Le lift pour personne handicapée est tombée en panne, une réparation importante a été effectuée.*
- 350.427.1 *Les restrictions sanitaires en rapport à la pandémie n'ont pas permis de location de L'arennaz cette année.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>351</b>	<b>Maison de Commune</b>	<b>72'992.37</b>	<b>66'999.55</b>	<b>67'840.00</b>	<b>74'880.00</b>	<b>26'463.11</b>	<b>57'518.35</b>
351.301	Traitement du personnel	10'717.74		10'540.00		8'104.01	
351.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	617.50		1'200.00		1'922.00	
351.311	Achat de matériel divers	955.00		5'000.00		222.15	
351.312	Electricité et chauffage	5'384.10		5'000.00		7'708.40	
351.314	Entretien	7'212.85		5'000.00		5'620.75	
351.318	Assurances de choses	2'178.35		2'300.00		2'173.30	
351.318.1	Frais, taxes	273.75		300.00		712.50	
351.322	Intérêts passifs	14'353.08		7'200.00			
351.331	Amortissement rénovation enveloppe et Appt	31'300.00		31'300.00			
351.423	Locations		65'890.00		73'780.00		56'650.00
351.436	Remboursements de frais		1'109.55		1'100.00		868.35
<b>352</b>	<b>Autres bâtiments</b>	<b>35'697.04</b>	<b>3'000.00</b>	<b>39'520.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>11'635.69</b>	<b>3'000.00</b>
352.301	Traitement du personnel	935.29		2'580.00		1'502.99	
352.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			350.00			
352.312	Electricité	608.00		700.00		580.90	
352.314.2	Entretien chalet du Cimetière	31'280.65		31'400.00		7'980.00	
352.314.4	Entretien du dépôt de voirie	2'017.95		2'000.00		681.95	
352.318	Assurances de choses	328.90		390.00		388.45	
352.318.1	Honoraires et frais d'étude			1'500.00			
352.352.1	Stand tir intercommunal de la Barmaz, Villeneuve	526.25		600.00		501.40	
352.423	Locations		3'000.00		3'000.00		3'000.00
<b>353</b>	<b>Le Lavoir</b>	<b>16'784.76</b>	<b>300.00</b>	<b>15'685.00</b>	<b>300.00</b>	<b>15'345.68</b>	<b>600.00</b>
353.301	Traitement du personnel	2'471.71		2'135.00		2'573.98	
353.311	Achat de matériel	112.10		500.00		19.90	
353.312	Electricité - chauffage	1'569.00		1'900.00		2'373.75	
353.314	Entretien	12'518.65		11'000.00		10'243.55	
353.318	Assurances de choses	113.30		150.00		134.50	
353.427	Lavoir, location		300.00		300.00		600.00
<b>354</b>	<b>Abri PC</b>	<b>2'438.20</b>		<b>6'100.00</b>		<b>2'695.85</b>	
354.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers			500.00			
354.312	Electricité - chauffage	1'264.00		1'400.00		977.25	
354.314	Entretien			3'000.00		471.65	
354.318	Assurances de choses	1'174.20		1'200.00		1'190.75	
354.318.1	Téléphone					56.20	

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>355</b>	<b>Caserne service du feu</b>	<b>161'450.30</b>	<b>197'931.60</b>	<b>171'925.00</b>	<b>198'000.00</b>	<b>142'929.62</b>	<b>260'805.93</b>
355.301	Traitement du personnel	4'895.94		4'165.00		4'437.09	
355.312	Electricité (acheminement)	270.00		300.00		266.03	
355.312.1	Electricité / chauffage	13'720.25		13'000.00		12'698.05	
355.314	Entretien	23'744.60		32'500.00		4'876.10	
355.314.1	Entretien panneaux photovoltaïques	570.00		1'000.00			
355.318	Assurances de choses	3'112.65		3'300.00		3'374.95	
355.319	Frais divers	940.50		1'000.00		1'543.85	
355.322	Intérêts passifs	16'128.36		18'600.00		17'665.55	
355.331	Amortissement	87'012.00		87'000.00		87'012.00	
355.380	Attribution fonds de réserve (rénovation)	11'056.00		11'060.00		11'056.00	
355.435	Recettes, panneaux voltaïques		5'612.65				85'432.98
355.452	Participations communales		192'318.95		198'000.00		175'372.95

351.314 *Pour permettre la mise en place des paiements avec les cartes de crédits, des raccordements électriques ont été nécessaires. Le frigo de la salle du Conseil général a dû être remplacé. Un échangeur du chauffage des bureaux a dû être remplacé.*

351.322 *lors du budget, les intérêts passifs pour la Maison de commune ont été calculés pour 6 mois.*

351.423 *L'appartement de 2 pièces (préavis archives) a été libéré 2 mois plus tôt que prévu. La location de l'appartement rénové a pris du retard, le montant du loyer a dû être revu à la baisse faute de locataire intéressé.*

354.314 *L'entretien des sols de l'abri PC n'a pas été effectué.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>649'678.65</b>	<b>443'672.97</b>	<b>690'502.00</b>	<b>352'200.00</b>	<b>592'354.96</b>	<b>323'434.97</b>
<b>43</b>	<b>Routes</b>	<b>230'247.37</b>	<b>62'041.71</b>	<b>237'315.00</b>	<b>44'600.00</b>	<b>227'440.76</b>	<b>35'194.55</b>
43.301	Traitement du personnel	45'912.20		37'990.00		30'558.23	
43.306	Indemnisation et remboursement de frais	335.00		300.00		420.00	
43.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	18'585.00		28'000.00		30'287.00	
43.311.1	Achat matériel + outillage	22'945.29		13'000.00		29'633.60	
43.312	Eclairage public, électricité	12'205.95		14'000.00		11'391.90	
43.314.1	Entretien du réseau routier	29'034.50		30'650.00		55'515.17	
43.314.2	Entretien éclairage public	26'054.80		10'000.00		22'204.25	
43.315	Entretien véhicule, outillage	8'169.47		12'000.00		8'336.68	
43.316	Location place parc	10'560.00		10'560.00		600.00	
43.316.1	Location hangar			1'200.00		1'200.00	
43.318	Taxes + assurances véhicule	3'171.40		3'000.00		2'600.20	
43.318.1	Frais, taxes	2'859.35		2'500.00		2'639.88	
43.318.5	Honoraires et frais d'expertise	9'810.70		15'000.00		8'491.30	
43.331	Amortissement véhicule	19'939.55		19'900.00		19'939.55	
43.331.1	Amortissement chemin 35C (SAFFourches)	3'382.00		3'882.00		3'623.00	
43.331.2	Amortissement réaménagement RC 726	17'282.16		35'333.00			
43.427	Location places de parc		6'750.00		6'500.00		6'570.00
43.427.1	Parcage nocturne domaine public		5'570.00		5'000.00		7'085.00
43.427.2	Location de place de Parc sur parcelle no 199		12'500.00		13'200.00		1'600.00
43.480	Prélèvement sur fonds de réserve		37'221.71		19'900.00		19'939.55
<b>44</b>	<b>Parcs, promenades, cimetières</b>	<b>41'518.02</b>	<b>3'718.00</b>	<b>60'547.00</b>		<b>70'447.07</b>	<b>118.00</b>
44.301	Traitement du personnel	8'434.19		12'385.00		9'300.92	
44.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	10'680.00		9'500.00		17'205.00	
44.311	Achat matériel + outillage	1'172.65		3'000.00		15'026.65	
44.313	Fournitures diverses	4'402.15		6'000.00		3'348.75	
44.314	Jardin d'enfants			1'000.00		120.00	
44.314.1	Entretien parcs - cimetière	5'333.00		15'000.00		15'165.40	
44.314.2	Place de jeux	6'741.60		4'662.00		527.75	
44.315	Entretien machines et materiel	1'281.83		5'000.00		5'076.87	
44.318	Frais, taxes	472.60		1'000.00		1'675.73	
44.365	Village fleuri - participation	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
44.427	Redevances etc.,		3'600.00				
44.436	Remboursement de frais		118.00				118.00

- 43.311.1 *La légalisation de la signalisation fixe et de chantier a changé, les panneaux ont été normalisés. L'équipement du nouvel employé de voirie a été acheté.*
- 43.314.2 *Accidenté à plusieurs reprises, un candélabre a dû être déplacé à la Jonnaire. Un autre candélabre a dû être changé, il s'agit d'un délit de fuite.*
- 43.480 *Cela concerne le prélèvement pour l'amortissement du préavis « réaménagement RC 726, routes » (30 ans), et pour l'amortissement du véhicule de voirie.*
- 44.314.2 *La facture (prévue sur les dépenses 2019) de l'installation des caméras de surveillance a été finalisée avec retard. Le sol du terrain multisports a dû être réparé à cause de déprédations. La barrière a été prolongée.*
- 44.427 *2 concessions ont été vendues au columbarium*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>118'152.76</b>	<b>118'152.76</b>	<b>128'190.00</b>	<b>122'500.00</b>	<b>106'179.18</b>	<b>99'834.47</b>
45.301	Traitement du personnel	17'472.80		21'820.00		14'390.79	
45.301.1	Traitement personnel compost.	1'885.23		1'915.00		1'448.30	
45.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	5'080.00		8'000.00		8'680.00	
45.311	Achat et entretien matériel	4'825.99		2'000.00		7'150.46	
45.315	Entretien-maintenance	5'884.27		3'345.00		1'085.82	
45.318	Frais de ramassage	46'010.51		42'380.00		39'759.11	
45.318.1	Transports (compost)	6'365.05		6'600.00		5'124.17	
45.318.2	Honoraires et prestations de service	1'600.00					
45.318.3	Frais, Commissions Cartes déchets (Concardis)	185.62					
45.319	Frais divers	2'420.71		4'680.00		2'257.73	
45.331	Amortissement P31/2016-2021 (Modification des conteneurs de type « Molok »)	4'123.15		5'300.00			
45.352	Elimination des ordures	15'339.93		27'050.00		21'900.74	
45.352.1	Recyclage compost	6'088.19		4'100.00		3'532.36	
45.352.3	Recyclage verre	871.31		1'000.00		849.70	
45.434	Taxe élimination des ordures		43'184.06		120'000.00		97'047.88
45.434.1	Vente carte déchets		306.41				
45.434.2	Taxes forfaitaires habitants		7'258.35				
45.434.3	Taxes forfaitaire entreprises		5'332.00				
45.435	Recettes diverses		2'130.07		2'500.00		2'693.74
45.436	Remboursement de tiers						92.85
45.481	Prélèvement sur fonds de réserve		59'941.87				

45.318 *Notre transporteur a modifié sa manière de facturer lors de l'installation des nouveaux Moloks.*

45.434 *Afin de nous permettre de nous familiariser avec le nouveau système des Moloks, le transporteur a facturé directement les déchets aux entreprises pour l'année 2020. Les ménages privés ont également mieux trié leurs déchets, ce qui a également diminué le tonnage.*



Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>46</b>	<b>Réseaux d'égouts, d'épuration</b>	<b>259'760.50</b>	<b>259'760.50</b>	<b>264'450.00</b>	<b>185'100.00</b>	<b>188'287.95</b>	<b>188'287.95</b>
46.301	Traitement du personnel	2'145.00		2'145.00		2'145.00	
46.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	186.03		8'000.00		485.10	
46.309	Autres charges	5'583.25		100.00		75.02	
46.312	Electricité					316.75-	
46.314.2	Entretien des canalisations	30'487.80		35'000.00			
46.314.3	Collecteur Praz-Riond	399.45				150.00	
46.314.6	Entretien STAP	8'922.05		10'000.00		13'158.65	
46.314.7	Entretien canal Pra-Riond	3'300.00		4'000.00		3'100.00	
46.318.3	Honoraires, frais d'études	496.38-		5'000.00		1'400.00	
46.322	Intérêts passifs	1'798.61		1'950.00		1'769.44	
46.331	Amortissement P22/2011-2016 (SAFFourches)	40'200.00		40'200.00		40'200.00	
46.351	ECF canal du Haut-Lac, participation	1'000.00		22'000.00		13'325.83	
46.352.3	EPUDEHL traitement eaux usées	91'724.00		79'350.00		69'184.00	
46.352.4	Taxe fédérale sur les eaux usées	7'785.00		7'950.00		7'479.00	
46.381	Attribution fonds de réserves	66'725.69		48'755.00		36'132.66	
46.427	Location sous-compteur		600.00		400.00		600.00
46.434.1	Taxes de raccordements		15'754.90		3'000.00		1'474.40
46.434.2	Taxes égouts et épuration		241'402.40		180'000.00		186'213.55
46.451	Subventions		2'003.20		1'700.00		

46.309 *Un contrôle caméra des collecteurs a été effectué.*

46.318.3 *Ce montant concerne le remboursement de frais d'honoraires à la suite du jugement d'un procès en faveur de la Commune.*

46.351 *Les travaux annoncés par le Canton lors du budget ont pris du retard. Ils seront effectués en 2021 et ont été reporté au budget 2021.*

46.352.3 *L'augmentation des eaux usées en rapport avec l'hôpital n'avait pas été anticipée lors de l'établissement du budget de EPUDEHL. La Commune a prévu le même budget que l'association, la hausse est également visible dans les recettes (46.434.2).*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>373'837.41</b>		<b>394'498.00</b>		<b>376'105.57</b>	
<b>52</b>	<b>Enseignement secondaire</b>	<b>364'389.50</b>		<b>384'238.00</b>		<b>364'873.35</b>	
52.351	Ecole de musique	8'274.50		8'000.00		7'847.00	
52.352.1	Etablissement Villeneuve	356'115.00		376'238.00		354'693.00	
52.352.2	Etablissement Montreux et autres					2'333.35	
<b>54</b>	<b>Orientation professionnelle</b>	<b>761.05</b>		<b>730.00</b>		<b>754.75</b>	
54.352	Participation bureau OP	761.05		730.00		754.75	
<b>58</b>	<b>Temples et cultes</b>	<b>8'686.86</b>		<b>9'530.00</b>		<b>10'477.47</b>	
58.301	Traitement du personnel	995.76		1'150.00		1'173.67	
58.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	255.00				1'333.00	
58.308.1	Personnel intérimaire (organiste et autres)	525.00		1'600.00		3'520.00	
58.311	Achat matériel	109.00		500.00			
58.312	Electricité et chauffage	348.75		300.00		250.40	
58.314	Entretien de l'église	1'427.75		1'000.00			
58.318	Assurances de choses	406.80		480.00		481.60	
58.352	Paroisse catholique	2'408.40		3'000.00		2'561.40	
58.352.1	Paroisse de langue allemande	2'210.40		1'500.00		1'157.40	

58.314 *Quelques réparations ont dû être effectuées après un contrôle électrique périodique.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>552'137.12</b>	<b>407'155.00</b>	<b>547'884.00</b>	<b>395'020.00</b>	<b>574'567.88</b>	<b>407'480.20</b>
<b>60</b>	<b>Administration</b>	<b>6'912.50</b>		<b>7'000.00</b>		<b>1'036.98</b>	
60.301	Traitement du personnel					1'036.98	
60.352	Participations diverses	6'912.50		7'000.00			
<b>61</b>	<b>Corps de police</b>	<b>86'772.97</b>	<b>31'158.00</b>	<b>80'533.00</b>		<b>98'175.00</b>	<b>3'151.00</b>
61.301	Traitement du personnel	40.07		1'754.00			
61.309	Autres charges	280.00		400.00		350.00	
61.314	Entretien Machine et Matériel	6'333.90					
61.351	Prestations police cantonale	80'119.00		78'379.00		97'825.00	
61.437	Amendes		200.00				
61.451	Prestations police cantonale		30'958.00				
61.480	Prélèvement sur fonds de réserve						3'151.00
<b>62</b>	<b>Contrôle des habitants</b>	<b>65'494.39</b>	<b>19'037.50</b>	<b>39'500.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>44'641.14</b>	<b>13'902.00</b>
62.301	Traitement du personnel	49'959.90		31'300.00		35'145.99	
62.309	Autres charges	2'912.40		2'500.00		2'047.60	
62.310	Imprimés - fournitures etc			200.00		46.10	
62.318	Frais divers	12'613.20		5'500.00		7'401.45	
62.318.1	Frais, commission CC	8.89					
62.431	Emoluments		19'037.50		15'000.00		13'902.00

61.314 *Ces montants correspondent à la location du système informatique de vidéosurveillance qui avait été prévue initialement au budget dans les chapitres 44 et 45.*

62.301 *Après l'ouverture de l'hôpital, les permis des frontaliers ont dû être mis à jour, ce qui a généré un surplus important de travail.*

62.318 – .431 *Toujours en rapport avec l'hôpital, les frais pour l'élaboration des permis B et frontaliers ont augmenté (factures du canton), les recettes concernant ces corrections ont également augmenté.*

62.318.1 *Nous avons ouvert un nouveau compte pour les frais d'encaissement par carte de crédit. En effet, ce mode de paiement est, de nos jours, devenu nécessaire.*

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>65</b>	<b>Défenses contre l'incendie</b>	<b>379'976.41</b>	<b>356'959.50</b>	<b>406'080.00</b>	<b>380'020.00</b>	<b>416'845.76</b>	<b>390'427.20</b>
65.301	Traitement du personnel	1'822.75		3'410.00		2'691.10	
65.301.300	Soldes	276'396.05		280'000.00		297'128.85	
65.303.100	Cotisations AVS-AC...	12'044.90		9'000.00		12'386.85	
65.309.100	Charges diverses (frais de cours)	1'616.00		7'500.00		8'860.80	
65.310.100	Imprimés et fournitures de bureau	1'374.06		2'500.00		1'264.65	
65.311.100	Achat matériel et équipement	18'474.86		22'000.00		21'287.99	
65.312.400	Achat carburant	3'909.65		5'000.00		4'658.30	
65.314.2	Entretien bornes hydrantes	3'115.00		5'000.00		3'620.10	
65.315.100	Entretien matériel / équipement	4'537.35		4'500.00		5'274.35	
65.317.100	Subsistance, réceptions	6'659.87		15'870.00		11'786.30	
65.318.200	Frais téléphone, concessions radio	5'256.00		6'000.00		5'302.20	
65.318.600	Primes d'assurances	7'087.65		7'000.00		5'928.90	
65.319.100	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	27'782.27		28'400.00		26'755.37	
65.390.101	Participation frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement de tiers		19'948.00		15'000.00		13'794.00
65.441.100	Part à des recettes cantonales		36.80		20.00		101.95
65.452.100	Participations de communes		189'516.05		240'000.00		212'247.20
65.465.100	Subside ECA		147'458.65		125'000.00		164'284.05
<b>66</b>	<b>Protection civile</b>	<b>12'980.85</b>		<b>14'771.00</b>		<b>13'869.00</b>	
66.352	ORPCI - frais d'exploitation	12'980.85		14'771.00		13'869.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'017'069.59</b>	<b>359'494.00</b>	<b>1'009'755.00</b>		<b>1'095'674.45</b>	<b>350'227.00</b>
<b>72</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	<b>877'408.56</b>	<b>359'494.00</b>	<b>872'164.00</b>		<b>939'769.50</b>	<b>350'227.00</b>
72.351	Prévoyance sociale	847'350.00		838'490.00		910'687.00	
72.352	ARASAPE participation	24'116.06		22'674.00		18'489.60	
72.366	Allocations de naissances	1'000.00		2'000.00		1'600.00	
72.366.1	Aides individuelles	4'942.50		9'000.00		8'992.90	
72.451	Prévoyance sociale - facture sociale		359'494.00				
72.480	Prélèvement sur fonds de réserve						350'227.00
<b>73</b>	<b>Santé publique</b>	<b>139'661.03</b>		<b>137'591.00</b>		<b>155'904.95</b>	
73.365	Subventions diverses	139'661.03		137'591.00		155'904.95	

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>210'419.70</b>	<b>210'419.70</b>	<b>187'985.00</b>	<b>187'985.00</b>	<b>190'031.96</b>	<b>190'031.96</b>
<b>81</b>	<b>Service des eaux</b>	<b>210'419.70</b>	<b>210'419.70</b>	<b>187'985.00</b>	<b>187'985.00</b>	<b>190'031.96</b>	<b>190'031.96</b>
81.301	Traitement du personnel	2'644.01		2'145.00		2'145.00	
81.308	Personnel intérimaire facturé par des tiers	800.20				1'391.10	
81.309	Autres charges	202.65		3'000.00		1'354.80	
81.312	Achat d'eau	145'568.40		152'840.00		137'007.00	
81.314	Entretien du réseau	7'357.00		25'000.00		6'358.40	
81.318.1	Honoraires, frais d'études et divers	496.40-		5'000.00		1'400.00	
81.381	Attribution fonds de réserve	54'343.84				40'375.66	
81.427	Location des compteurs		6'379.00		6'000.00		6'931.85
81.434	Taxes de raccordements		18'905.85		5'000.00		1'769.32
81.435	Vente d'eau		149'714.75		145'000.00		147'940.75
81.435.01	Vente d'eau - taxe d'abonnement		19'920.00		16'000.00		18'390.00
81.435.2	Vente d'eau - taxe sprinkler		3'000.00		2'000.00		2'500.00
81.436	Remboursement de tiers		12'500.10		12'500.00		12'500.04
81.481	Prélèvement fonds de réserve				1'485.00		

81.318.1 *idem* 46.318.3 ce montant concerne le remboursement de frais d'honoraires à la suite du jugement d'un procès en faveur de la Commune.

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	<b>5'085'638.68</b>	<b>5'109'761.12</b>	<b>4'250'838.20</b>	<b>3'939'047.00</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>
	<i>Excédent</i>		<b>24'122.44</b>	<b>311'791.20</b>			<b>25'707.83</b>



Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
<b>9</b>	<b>BILAN</b>	<b>9'045'274.98</b>	<b>9'021'152.54</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'968'115.63</b>		
<b>91</b>	<b>ACTIF</b>	<b>9'045'274.98</b>		<b>8'968'115.63</b>			
<b>910</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1'764'666.79</b>		<b>1'332'720.00</b>			
<b>9100</b>	<b>Caisse</b>	<b>2'693.40</b>		<b>7'708.65</b>			
9100	Caisse	2'693.40		7'708.65			
<b>9101</b>	<b>Compte de chèque postaux</b>	<b>1'764'153.19</b>		<b>1'298'614.30</b>			
9101	Comptes de chèques postaux	1'371'894.74		898'654.30			
9101.01	POSTFINANCE, INVESTISSEMENT	392'258.45		399'960.00			
<b>9102</b>	<b>Banques</b>	<b>2'179.80-</b>		<b>26'397.05</b>			
9102	BCV, compte courant 812.22.20	2'349.25-		24'413.50			
9102.01	BCV, compte courant T5249.69.41	169.45		1'983.55			
<b>911</b>	<b>DEBITEURS</b>	<b>1'165'431.36</b>		<b>1'230'122.96</b>			
<b>9112</b>	<b>Impôts à encaisser</b>	<b>591'852.77</b>		<b>584'476.49</b>			
9112	Débiteurs, Recette Etat	591'852.77		584'476.49			
<b>9115</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>556'571.31</b>		<b>632'860.24</b>			
9115	Débiteurs	328'297.92		455'788.07			
9115.01	Débiteurs (transitoire)	43'668.64		52'591.02			
9115.461	Débiteurs acomptes épuration			.65-			
9115.462	Débiteurs décomptes épuration	184'604.75		124'481.80			
<b>9119</b>	<b>Autres créances</b>	<b>17'007.28</b>		<b>12'786.23</b>			
9119.01	TVA-cptes fonctionnement épur	133.20					
9119.1	TVA-cptes fonctionnement épur.	7'164.69		6'068.14			
9119.2	TVA-cptes investissement épur.			.01-			
9119.3	TVA à récup. Fonct eau	4'945.10		3'182.48			
9119.4	TVA à récup eau inv			53.31			
9119.450	TVA à récupérer fonctionnement ordures	3'440.14		1'587.58			
9119.451	TVA à récupérer investissement ordures	1'324.15		1'894.73			
<b>912</b>	<b>PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.</b>	<b>1'803'025.67</b>		<b>1'807'948.72</b>			



Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
<b>9120</b>	<b>Titres &amp; placements</b>	<b>796'225.67</b>		<b>801'148.72</b>			
9120.2	BR 4000101 - cpte épargne	43'549.37		43'431.07			
9120.3	BCV CO Plac. No 0927.04.28	154'097.30		154'111.30			
9120.6	BCV, cpts placement 910.51.54 - service des eaux	366'914.35		366'928.35			
9120.7	BCV 5133.64.56 cpte placement entreprise (Epuraton)	225'005.05		225'019.05			
9120.8	BCV No 0096.88.35 - Fête au village	6'659.60		11'658.95			
<b>9123</b>	<b>Terrains &amp; bâtiments</b>	<b>1'006'800.00</b>		<b>1'006'800.00</b>			
9123.1	Immeubles patrimoine financier	1'006'800.00		1'006'800.00			
<b>913</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>435'193.80</b>		<b>504'088.30</b>			
<b>9138</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>435'193.80</b>		<b>504'088.30</b>			
9138.10	Excédent Péréquation	420'000.00		470'000.00			
9138.2	Ass.Propr.Forestiers - avance	7'000.00		7'000.00			
9138.6	Service des travaux - avance	500.00		500.00			
9138.9	Divers	7'693.80		26'588.30			
<b>914</b>	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>3'761'464.49</b>		<b>4'037'684.65</b>			
<b>9141</b>	<b>Ouvrages génie civil</b>	<b>1'113'798.60</b>		<b>1'312'868.66</b>			
9141.01	Elargissement chemin du Levant P. 06/2006-2011	23'865.11		25'570.11			
9141.03.01	Part SAFFourches EC/EU - P. 22/2006-2011	254'068.01		294'268.01			
9141.03.04	Part SAFFourches Chemin 35C - P. 22/2006-2011	47'344.75		50'726.75			
9141.11	Crédit étude pour régulariser trafic à travers village - P20/2011-2016	69'859.40		51'658.10			
9141.15	Crédit d'étude pour la révision du PGA - P.15/2016-2021	197'652.60		157'569.00			
9141.16	Réaménagement RC726 - P. 12/2016-2021	483'900.33		501'182.49			
9141.17	Remplacement conduite eau potable "Grange des Tilles..." - P.14/2016-2021			151'778.95			
9141.19	Aménagement place rebroussement bus - P.22/22bis/2016-2021			56'080.25			
9141.21	Modification des Conteneurs de type "Molok", Préavis 31/2016-2021	37'108.40		24'035.00			
<b>9143</b>	<b>Bâtiments &amp; constructions</b>	<b>2'310'681.01</b>		<b>2'425'790.59</b>			
9143.1	Immeubles patrimoine adm.	1.00		1.00			
9143.10	Caserne du SDIS du Haut-Lac - construction - P. 10/2011-2016	1'501'413.59		1'588'425.59			
9143.16	Maison commune - rénovation enveloppe +2 appartements P. 21/2016-2021	797'775.17		837'364.00			
9143.17	P. 38/2016-2021 Création d'un local d'archive dans la maison de commune	11'491.25					

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
<b>9145</b>	<b>Forêts</b>	<b>218'100.00</b>		<b>218'200.00</b>			
9145	Forêts	218'100.00		218'200.00			
<b>9146</b>	<b>Mobilier, machines</b>	<b>59'819.60</b>		<b>79'759.15</b>			
9146	Mobilier	1.00		1.00			
9146.01	Achat véhicule communal - P.30/2011-2016	59'818.60		79'758.15			
<b>9149</b>	<b>Autres biens du patrimoine administratif</b>	<b>59'065.28</b>		<b>1'066.25</b>			
9149.01	P. 28/2016-2021 Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination	59'065.28		1'066.25			
<b>915</b>	<b>PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS</b>	<b>55'551.00</b>		<b>55'551.00</b>			
<b>9153</b>	<b>Titres &amp; papiers-valeurs</b>	<b>55'551.00</b>		<b>55'551.00</b>			
9153	Titres et papiers valeurs	55'551.00		55'551.00			
<b>918</b>	<b>AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>59'941.87</b>					
9180.45	Avances aux financements des déchets	59'941.87					
<b>92</b>	<b>PASSIF</b>		<b>9'021'152.54</b>		<b>8'968'115.63</b>		
<b>920</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>		<b>583'867.65</b>		<b>746'463.85</b>		
<b>9200</b>	<b>Créanciers</b>		<b>583'867.65</b>		<b>746'463.85</b>		
9200	Créanciers		549'438.28		720'080.56		
9206.45	Comptes courants créanciers recharges cartes déchets		12'327.90		3'599.52		
9209.01	TVA - Epuration des eaux		11'460.78		14'327.25		
9209.2	TVA due eau		7'176.45		4'607.02		
9209.45	TVA due ordures		3'464.24		3'849.50		
<b>922</b>	<b>EMPRUNTS MOYEN &amp; LONG TERME</b>		<b>2'555'000.00</b>		<b>2'640'000.00</b>		
<b>9221</b>	<b>Emprunt par obligation simple</b>		<b>2'555'000.00</b>		<b>2'640'000.00</b>		
9221.06	BCV, ATF S5312.41.64 - part SAFFourches		350'000.00		350'000.00		
9221.10	ATF 5294.79.98 - 10 ans à 1.8% (caserne)		615'000.00		670'000.00		
9221.11	ATF 5339.49.24 - 5 ans à 1.05% (caserne)		290'000.00		320'000.00		
9221.12	ATF 5339.47.71 - (caserne)		400'000.00		400'000.00		
9221.14	POSTFINANCE, investissements Maison de commune		900'000.00		900'000.00		
<b>925</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>		<b>17'106.64</b>		<b>50'712.15</b>		

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
<b>9258</b>	<b>Passifs transitoires</b>		<b>17'106.64</b>		<b>50'712.15</b>		
9258.350	Cautions Locations L'arennaz et le Lavoir		200.00				
9258.7	Fête au Village - réserve		6'659.60		11'658.95		
9258.9	Divers		10'247.04		39'053.20		
<b>928</b>	<b>FONDS DE RESERVE</b>		<b>4'073'078.90</b>		<b>3'738'840.28</b>		
<b>9280</b>	<b>Fonds rés. recettes affectées</b>		<b>583'921.16</b>		<b>614'630.58</b>		
9280.5	Service des Eaux		499'023.24		596'458.35		
9280.6	Epuration		84'897.92		18'172.23		
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>		<b>3'489'157.74</b>		<b>3'124'209.70</b>		
9282.00	Etudes et investissements futurs		2'698'537.68		2'371'839.64		
9282.06	Débiteurs douteux		117'226.00		88'327.00		
9282.09	Informatique		17'500.00		17'500.00		
9282.12	Maison de Commune - entretien		208'015.50		208'015.50		
9282.13	Aides individuelles		20'000.00		20'000.00		
9282.14	Travaux/routes		224'107.11		225'812.11		
9282.15	Plan de zones		11'053.45		11'053.45		
9282.16	Caserne SDIS du Haut-Lac		88'448.00		77'392.00		
9282.17	Provision pour péréquation directe, indirecte et police		104'270.00		104'270.00		
<b>929</b>	<b>CAPITAL</b>		<b>1'792'099.35</b>		<b>1'792'099.35</b>		
<b>9290</b>	<b>Capital</b>		<b>1'792'099.35</b>		<b>1'792'099.35</b>		
9290	Capital		1'792'099.35		1'792'099.35		

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
	<i>Total</i>	<b>9'045'274.98</b>	<b>9'021'152.54</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'968'115.63</b>		
	<i>Excédent</i>	<b>24'122.44</b>					

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>5'085'638.68</b>		<b>4'250'838.20</b>		<b>4'534'341.74</b>	
<b>30</b>	<b>AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>1'073'321.19</b>		<b>1'140'099.00</b>		<b>1'141'482.62</b>	
300	Autorités et commissions	164'698.60		201'000.00		202'777.70	
301	Personnel admin. et d'exploit.	670'187.65		666'849.00		677'529.75	
303	Assurances sociales	61'774.90		59'200.00		59'000.85	
304	Caisse de pensions et prév.	89'580.60		97'000.00		81'471.00	
305	Assurances accidents, maladie	16'464.10		15'800.00		14'579.55	
306	Indemnisation et remboursement	8'700.05		12'800.00		10'418.65	
308	Personnel intérimaire	44'433.73		58'850.00		70'682.20	
309	Autres charges aut. et pers.	17'481.56		28'600.00		25'022.92	
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>789'772.24</b>		<b>873'377.00</b>		<b>772'443.54</b>	
310	Imprimés et fournitures bureau	10'377.01		9'900.00		11'046.45	
311	Achats mobilier, matériel, etc	58'874.29		55'100.00		84'378.70	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	189'424.10		200'440.00		181'187.18	
313	Autres fournit. et marchand.	4'402.15		6'200.00		5'933.55	
314	Entret. immeubles, routes, etc	236'883.95		260'512.00		185'294.67	
315	Entretien mobiliers, install.	31'775.97		40'845.00		41'261.27	
316	Loyers, fermages, redevances	16'789.36		17'760.00		1'800.00	
317	Réceptions et manifestations	10'005.62		32'370.00		24'573.30	
318	Honoraires, prestations serv.	185'177.26		199'620.00		191'104.22	
319	Impôts, taxes, cotisations	46'062.53		50'630.00		45'864.20	
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>32'651.64</b>		<b>30'450.00</b>		<b>19'832.18</b>	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	32'280.05		27'750.00		19'434.99	
329	Autres intérêts	371.59		2'700.00		397.19	
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>228'314.56</b>		<b>247'915.00</b>		<b>184'765.90</b>	

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
330	Amort. patrimoine financier	24'975.70		25'000.00		33'991.35	
331	Amort. obligatoire patr. admn.	203'238.86		222'915.00		150'774.55	
332	Autres amort. patrimoine admn.	100.00					
<b>35</b>	<b>REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS</b>	<b>1'741'647.49</b>		<b>1'722'191.20</b>		<b>2'133'130.08</b>	
351	Canton	994'480.55		992'597.20		1'075'413.03	
352	Communes et associations comm.	747'166.94		729'594.00		1'057'717.05	
<b>36</b>	<b>AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>159'007.03</b>		<b>167'091.00</b>		<b>185'223.10</b>	
365	Aides, subventions inst. priv.	153'064.53		156'091.00		174'630.20	
366	Aides individuelles	5'942.50		11'000.00		10'592.90	
<b>38</b>	<b>ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT</b>	<b>1'051'024.53</b>		<b>59'815.00</b>		<b>87'564.32</b>	
380	Attrib. fonds réser., renouv.	929'955.00		11'060.00		11'056.00	
381	Attrib. financements spéciaux	121'069.53		48'755.00		76'508.32	
<b>39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>	
390	Imputations internes	9'900.00		9'900.00		9'900.00	

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>		<b>5'109'761.12</b>		<b>3'939'047.00</b>		<b>4'560'049.57</b>
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>		<b>2'344'551.23</b>		<b>2'343'300.00</b>		<b>1'776'785.51</b>
400	Impôts sur le revenu, fortune		1'611'770.66		1'770'000.00		1'524'692.33
401	Impôts sur le bénéfice net		106'062.60		218'000.00		26'195.80
402	Impôts foncier		220'516.40		300'000.00		221'638.10
404	Droits de mutation		390'203.00		50'000.00		50'428.70
405	Impôts successions, donations				500.00		26.60
406	Impôts, taxes possess., dép.		5'619.00		4'800.00		5'359.50
409	Impôts récupérés ap. défal.		10'379.57				836.08
<b>41</b>	<b>PATENTES, CONCESSIONS</b>		<b>105'580.80</b>		<b>127'000.00</b>		<b>114'115.75</b>
410	Patentes		43'034.00		42'000.00		44'026.60
411	Concessions		62'546.80		85'000.00		70'089.15
<b>42</b>	<b>REVENUS DU PATRIMOINE</b>		<b>295'893.62</b>		<b>283'944.00</b>		<b>302'288.37</b>
422	Revenus capitaux du patrimoine		13'430.07		15'000.00		15'701.22
423	Revenus des immeubles patri.		116'021.25		117'380.00		106'819.85
424	Gains comptables patr. financ.						11'900.00
425	Revenus prêts patr. administ.		44'804.30		35'000.00		57'184.45
427	Revenus immeubles patr. admin.		121'638.00		116'564.00		110'682.85
<b>43</b>	<b>TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS</b>		<b>678'301.05</b>		<b>538'450.00</b>		<b>699'324.04</b>
431	Emoluments		120'342.99		25'000.00		105'069.30
434	Taxes de raccordement et util.		332'143.97		308'000.00		286'505.15
435	Ventes et prestations service		181'317.47		166'300.00		257'792.47
436	Remboursements de tiers		44'296.62		39'150.00		49'957.12
437	Amendes		200.00				
<b>44</b>	<b>PARTS AUX RECETTES CANTONALES</b>		<b>61'585.85</b>		<b>50'320.00</b>		<b>14'779.20</b>

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
441	Parts aux recettes cantonales		61'585.85		50'320.00		14'779.20
<b>45</b>	<b>PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB</b>		<b>1'369'326.34</b>		<b>439'748.00</b>		<b>429'339.10</b>
451	Canton		400'675.34		1'748.00		41'718.95
452	Communes et associations comm.		968'651.00		438'000.00		387'620.15
<b>46</b>	<b>AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.</b>		<b>147'458.65</b>		<b>125'000.00</b>		<b>164'284.05</b>
465	Particip., subvention de tiers		147'458.65		125'000.00		164'284.05
<b>48</b>	<b>PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.</b>		<b>97'163.58</b>		<b>21'385.00</b>		<b>1'049'233.55</b>
480	Prélèvement fonds réserve		37'221.71		19'900.00		1'049'233.55
481	prélèvement financ. spéciaux		59'941.87		1'485.00		
<b>49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>		<b>9'900.00</b>
490	Imputations internes		9'900.00		9'900.00		9'900.00
	<i>Total</i>	<b>5'085'638.68</b>	<b>5'109'761.12</b>	<b>4'250'838.20</b>	<b>3'939'047.00</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>
	<i>Excédent</i>		<b>24'122.44</b>	<b>311'791.20</b>			<b>25'707.83</b>

**Comptes par ordre administratif résumé**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
<b>1</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>734'907.78</b>	<b>118'900.79</b>	<b>814'394.20</b>	<b>29'200.00</b>	<b>815'346.18</b>	<b>121'039.90</b>
10	Autorités	204'989.07	6'165.10	254'795.00	8'000.00	244'530.05	7'122.70
101	Conseil général	20'090.32		34'995.00		31'687.35	
102	Municipalité	184'898.75	6'165.10	219'800.00	8'000.00	212'842.70	7'122.70
11	Administration	516'744.02	112'466.69	547'589.20	20'900.00	562'262.36	113'507.70
16	Tourisme	13'174.69	269.00	12'010.00	300.00	8'553.77	409.50
<b>2</b>	<b>FINANCES</b>	<b>1'176'000.47</b>	<b>3'167'666.26</b>	<b>226'280.00</b>	<b>2'571'800.00</b>	<b>605'592.61</b>	<b>2'710'225.81</b>
20	Comptabilité gén, caisse, cont	1'902.70		3'000.00		2'094.00	
21	Impôts	45'051.85	2'522'615.89	45'000.00	2'521'500.00	51'927.64	1'949'524.14
22	Service financier	210'046.92	645'050.37	178'280.00	50'300.00	551'570.97	243'045.67
23	Amortissements, réserves	918'999.00					517'656.00
<b>3</b>	<b>DOMAINES ET BATIMENTS</b>	<b>371'587.96</b>	<b>402'452.40</b>	<b>379'540.00</b>	<b>402'842.00</b>	<b>284'668.13</b>	<b>457'609.73</b>
31	Terrain	441.10	48'031.25	3'610.00	41'400.00	1'066.94	48'004.85
32	Forêts et pâturages	35'416.94		29'050.00		33'421.02	292.60
35	Bâtiments communaux	335'729.92	354'421.15	346'880.00	361'442.00	250'180.17	409'312.28
350	Collège	46'367.25	86'190.00	45'810.00	85'262.00	51'110.22	87'388.00
351	Maison de Commune	72'992.37	66'999.55	67'840.00	74'880.00	26'463.11	57'518.35
352	Autres bâtiments	35'697.04	3'000.00	39'520.00	3'000.00	11'635.69	3'000.00
353	Le Lavoir	16'784.76	300.00	15'685.00	300.00	15'345.68	600.00
354	Abri PC	2'438.20		6'100.00		2'695.85	
355	Caserne service du feu	161'450.30	197'931.60	171'925.00	198'000.00	142'929.62	260'805.93



**Comptes par ordre administratif résumé**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
<b>4</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>649'678.65</b>	<b>443'672.97</b>	<b>690'502.00</b>	<b>352'200.00</b>	<b>592'354.96</b>	<b>323'434.97</b>
43	Routes	230'247.37	62'041.71	237'315.00	44'600.00	227'440.76	35'194.55
44	Parcs, promenades, cimetières	41'518.02	3'718.00	60'547.00		70'447.07	118.00
45	Ordures ménagères	118'152.76	118'152.76	128'190.00	122'500.00	106'179.18	99'834.47
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	259'760.50	259'760.50	264'450.00	185'100.00	188'287.95	188'287.95
<b>5</b>	<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b>	<b>373'837.41</b>		<b>394'498.00</b>		<b>376'105.57</b>	
50	Administration des écoles						
51	Enseignement primaire						
52	Enseignement secondaire	364'389.50		384'238.00		364'873.35	
53	Enseignement spécialisé						
54	Orientation professionnelle	761.05		730.00		754.75	
55	Formation professionnelle						
58	Temples et cultes	8'686.86		9'530.00		10'477.47	
<b>6</b>	<b>POLICE</b>	<b>552'137.12</b>	<b>407'155.00</b>	<b>547'884.00</b>	<b>395'020.00</b>	<b>574'567.88</b>	<b>407'480.20</b>
60	Administration	6'912.50		7'000.00		1'036.98	
61	Corps de police	86'772.97	31'158.00	80'533.00		98'175.00	3'151.00
62	Contrôle des habitants	65'494.39	19'037.50	39'500.00	15'000.00	44'641.14	13'902.00
63	Police sanitaire						
65	Défenses contre l'incendie	379'976.41	356'959.50	406'080.00	380'020.00	416'845.76	390'427.20
66	Protection civile	12'980.85		14'771.00		13'869.00	
<b>7</b>	<b>SECURITE SOCIALE</b>	<b>1'017'069.59</b>	<b>359'494.00</b>	<b>1'009'755.00</b>		<b>1'095'674.45</b>	<b>350'227.00</b>
70	Service administratif						
72	Prévoyance sociale cantonale	877'408.56	359'494.00	872'164.00		939'769.50	350'227.00
73	Santé publique	139'661.03		137'591.00		155'904.95	
75	Office du travail						

**Comptes par ordre administratif résumé**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	revenus	Charges	revenus	Charges	revenus
<b>8</b>	<b>SERVICES INDUSTRIELS</b>	<b>210'419.70</b>	<b>210'419.70</b>	<b>187'985.00</b>	<b>187'985.00</b>	<b>190'031.96</b>	<b>190'031.96</b>
81	Service des eaux	210'419.70	210'419.70	187'985.00	187'985.00	190'031.96	190'031.96
<i>Total</i>		<b>5'085'638.68</b>	<b>5'109'761.12</b>	<b>4'250'838.20</b>	<b>3'939'047.00</b>	<b>4'534'341.74</b>	<b>4'560'049.57</b>
<i>Excédent</i>			<b>24'122.44</b>	<b>311'791.20</b>			<b>25'707.83</b>

**Bilan comparés résumé**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	Passifs
		actifs	Passifs	actifs	Passifs		
<b>9</b>	<b>BILAN</b>	<b>9'045'274.98</b>	<b>9'021'152.54</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'968'115.63</b>		
91	ACTIF	9'045'274.98		8'968'115.63			
910	DISPONIBILITES	1'764'666.79		1'332'720.00			
9100	Caisse	2'693.40		7'708.65			
9101	Compte de chèque postaux	1'764'153.19		1'298'614.30			
9102	Banques	2'179.80-		26'397.05			
911	DEBITEURS	1'165'431.36		1'230'122.96			
9112	Impôts à encaisser	591'852.77		584'476.49			
9115	Débiteurs	556'571.31		632'860.24			
9119	Autres créances	17'007.28		12'786.23			
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'803'025.67		1'807'948.72			
9120	Titres & placements	796'225.67		801'148.72			
9123	Terrains & bâtiments	1'006'800.00		1'006'800.00			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	435'193.80		504'088.30			
9138	Actifs transitoires	435'193.80		504'088.30			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'761'464.49		4'037'684.65			
9141	Ouvrages génie civil	1'113'798.60		1'312'868.66			
9143	Bâtiments & constructions	2'310'681.01		2'425'790.59			
9145	Forêts	218'100.00		218'200.00			
9146	Mobilier, machines	59'819.60		79'759.15			
9149	Autres biens du patrimoine administratif	59'065.28		1'066.25			
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	55'551.00		55'551.00			
9153	Titres & papiers-valeurs	55'551.00		55'551.00			
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	59'941.87					
92	PASSIF		9'021'152.54		8'968'115.63		

**Bilan comparés résumé**

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	Passifs
		actifs	Passifs	actifs	Passifs		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		583'867.65		746'463.85		
9200	Créanciers		583'867.65		746'463.85		
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		2'555'000.00		2'640'000.00		
9221	Emprunt par obligation simple		2'555'000.00		2'640'000.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		17'106.64		50'712.15		
9258	Passifs transitoires		17'106.64		50'712.15		
928	FONDS DE RESERVE		4'073'078.90		3'738'840.28		
9280	Fonds rés. recettes affectées		583'921.16		614'630.58		
9282	Fonds de réserve		3'489'157.74		3'124'209.70		
929	CAPITAL		1'792'099.35		1'792'099.35		
9290	Capital		1'792'099.35		1'792'099.35		
	<i>Total</i>		<b>9'045'274.98</b>	<b>9'021'152.54</b>	<b>8'968'115.63</b>	<b>8'968'115.63</b>	
	<i>Excédent</i>		<b>24'122.44</b>				

## RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Solde au 31.12.2019	Coût de la construction au 01.01.2020	Amortissement cumulé au 01.01.2020	Subvention cumulée au 01.01.2020	Solde Comptable au 01.01.2020	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2020	Amortissement 2020 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2020	
<b>INVESTISSEMENTS</b>														
9'141.01	Elargissement chemin du Levant	P. 06/2011-2016	51'000.00	25'570.11	58'516.90	32'946.79	0.00	25'570.11	0.00	0.00		1'705.00	23'865.11	
9'141.03	1 PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1'179'583.74	294'268.01	1'179'785.49	885'517.48	0.00	294'268.01	0.00	0.00		40'200.00	254'068.01	
9'141.03	4 Part SAFLes Fourches - chemin 35 C	P. 22/2006-2011	102'335.96	50'726.75	69'152.75	18'426.00	0.00	50'726.75	0.00	0.00		3'382.00	47'344.75	
9'141.11	Crédit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77'450.00	51'658.10	51'658.10	0.00	0.00	51'658.10	0.00	0.00	18'201.30		69'859.40	
9'141.15	Crédit étude pour la révision du PGA	P.15/2016-2021	207'000.00	157'569.00	157'569.00	0.00	0.00	157'569.00	0.00	0.00	40'083.60		197'652.60	
9'143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3'375'000.00	1'588'425.59	3'238'870.59	609'084.00	1'041'361.00	1'588'425.59	0.00	0.00		87'012.00	1'501'413.59	
9'146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199'314.20	79'758.15	199'395.45	119'637.30	0.00	79'758.15	0.00	0.00		19'939.55	59'818.60	
9'141.19	Aménagement de la place de rebroussement des bus /correctif des coûts	p. 22-bis /2016-2021	65'000.00	56'080.25	56'080.25	0.00		56'080.25	0.00			56'080.25	0.00	
9'141.17	Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défence incendie aux lieux-dits "granges des Tilles" et "Pré de la croix"	p. 14/2016-2021	187'000.00	151'778.95	151'778.95	0.00		151'778.95	0.00			151'778.95	0.00	
9'141.16	Réaménagement de la RC726	p. 12/2016-2021	530'000.00	501'182.49	518'464.65	17'282.16		501'182.49				17'282.16	483'900.33	
			30'000.00	0.00	7'087.12								0.00	
9'141.21	Modification des conteneurs de type "molok	p. 31.2016.2021	53'000.00	24'035.00	24'035.00			24'035.00			17'196.55	4'123.15	37'108.40	
9'149.01	Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination	p. 28/2016-2021	69'565.60	1'066.25	1'066.25			1'066.25			57'999.03		59'065.28	
9'143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appts	p. 21/2016-2021	939'000.00	837'364.00	837'364.00	0.00		837'364.00	64'060.00		55'771.17	31'300.00	797'775.17	
9'143.17	Création d'un local d'archives dans la maison de commune	p. 38/2016-2021	103'730.00								11'491.25		11'491.25	
	<b>Totaux investissements</b>			<b>3'819'482.65</b>	<b>6'550'824.50</b>	<b>1'682'893.73</b>	<b>1'041'361.00</b>	<b>3'819'482.65</b>	<b>64'060.00</b>	<b>0.00</b>	<b>200'742.90</b>	<b>412'803.06</b>	<b>0.00</b>	<b>3'543'362.49</b>

<b>PATRIMOINE</b>													
9'143.01	Immeuble patrimoine administratif			1.00				1.00					1.00
9'145.00	Fôrets			218'200.00				218'200.00				100.00	218'100.00
9'146.00	Mobilier			1.00				1.00					1.00
	Totaux							-					
	<b>Totaux</b>			<b>218'202.00</b>				<b>218'202.00</b>					<b>218'102.00</b>

<b>Totaux des investissements et patrimoine administratif</b>	<b>4'037'684.65</b>	<b>6'550'824.50</b>	<b>1'682'893.73</b>	<b>1'041'361.00</b>	<b>4'037'684.65</b>	<b>64'060.00</b>	<b>0.00</b>	<b>200'742.90</b>	<b>412'803.06</b>	<b>0.00</b>	<b>3'761'464.49</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------	---------------------

## DETERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Class. nature	Opérations	Désignation	Résultat commune 2020
4	+	Total des produits	5'109'761.12
3	-	Total des charges	5'085'638.68
	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24'122.44</b>
48	-	Prélèvements sur les réserves (sans les domaines autofinancés)	37'221.71
49	-	Imputations internes (produits)	9'900.00
424/330-	-/+	Gains comptables / Moins-values comptables	
332	+	Amortissements supplémentaires	100.00
333	+	Amortissements du découvert	
38	+	Attributions aux réserves (sans les domaines autofinancés)	929'955.00
39	+	Imputations internes (charges)	9'900.00
	=	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT EPURE</b>	<b>916'955.73</b>
330	+	Amortissements du patrimoine financier	24'975.70
331	+	Amortissements du patrimoine administratif	203'238.86
481	-	Prélèvements sur les réserves affectées (domaines autofinancés)	59'941.87
381	+	Attributions aux réserves affectées (domaines autofinancés)	121'069.53
	=	<b>CASH FLOW DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1'206'297.95</b>

	<b>Comptes 2020</b>
<b><u>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	5'109'761.12
A déduire :	
- prélèvement sur fonds de réserve	-97'163.58
- gains comptable	
- imputations internes	-9'900.00
<b><u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u></b>	5'002'697.54
<b><u>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	5'085'638.68
A déduire :	
- amortissements comptables	-228'314.56
- attributions aux fonds de réserve	-1'051'024.53
- imputations internes	-9'900.00
<b><u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT NETTES</u></b>	3'796'399.59
<b><u>EXCEDENT DE RECETTES /DEPENSES</u></b>	
<b><u>DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b>1'206'297.95</b>
<b>(marge d'autofinancement brute)</b>	
Remboursement de dettes	85'000.00
<b><u>MARGE D'AUTOFINANCEMENT NETTE</u></b>	<b>1'291'297.95</b>
Capacité d'autofinancement :	
<u>marge d'autofinancement X 100</u>	<b><u>24.11%</u></b>
recettes de fonctionnement nettes	

# COMMUNE DE RENNAZ

## RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

### Sur l'examen succinct des comptes communaux

### Exercice 2020

**Aigle, le 5 mai 2021**

## Rapport sur l'examen succinct des comptes communaux

Au conseil général de la

### Commune de Rennaz

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de la **Commune de Rennaz**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

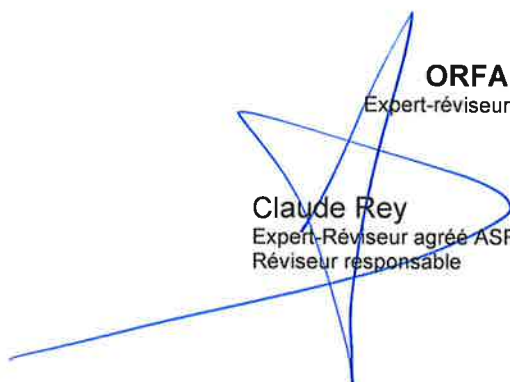
Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité de la Municipalité de la Commune de Rennaz alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 *Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

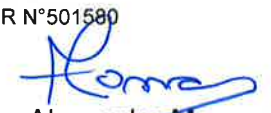
Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

**ORFA Audit SA**

Expert-réviseur agréé ASR N°501580



Claude Rey  
Expert-Réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable



Alexandre Monnay  
Réviseur agréé ASR

Aigle, le 5 mai 2021



# COMMUNE DE RENNAZ

## TABLEAU DES CHARGES ET DES REVENUS 2020

	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.	Charges fr.	Revenus fr.
Administration générale	734 907.78	118 900.79	814 394.20	29 200.00	815 346.18	121 039.90
Finances	1 176 000.47	3 167 666.26	226 280.00	2 571 800.00	605 592.61	2 710 225.81
Domaine et bâtiments	371 587.96	402 452.40	379 540.00	402 842.00	284 668.13	457 609.73
Travaux	649 678.65	443 672.97	690 502.00	352 200.00	592 354.96	323 434.97
Instruction publique, cultes	373 837.41	-	394 498.00	-	376 105.57	-
Police	552 137.12	407 155.00	547 884.00	395 020.00	574 567.88	407 480.20
Sécurité sociale	1 017 069.59	359 494.00	1 009 755.00	-	1 095 674.45	350 227.00
Services industriels	210 419.70	210 419.70	187 985.00	187 985.00	190 031.96	190 031.96
	5 085 638.68	5 109 761.12	4 250 838.20	3 939 047.00	4 534 341.74	4 560 049.57
<b>Excédent de charges</b>				<b>311 791.20</b>		
<b>Excédent de produits</b>	<b>24 122.44</b>				<b>25 707.83</b>	
	<b>5 109 761.12</b>	<b>5 109 761.12</b>	<b>4 250 838.20</b>	<b>4 250 838.20</b>	<b>4 560 049.57</b>	<b>4 560 049.57</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2020**

<b>ACTIF</b>	fr.	31 décembre 2019 (pour comparaison) fr.
<b><u>Disponible</u></b>	<b>1 767 016.04</b>	<b>1 332 720.00</b>
Caisse	2 693.40	7 708.65
Comptes PostFinance	1 764 153.19	1 298 614.30
BCV compte courant 812.22.20	-	24 413.50
BCV compte courant T5249.69.41	169.45	1 983.55
<b><u>Débiteurs et comptes courants</u></b>	<b>1 165 431.36</b>	<b>1 230 122.96</b>
Débiteurs	328 297.92	455 788.07
Débiteurs impôts	591 852.77	584 476.49
Débiteurs transitoires	43 668.64	52 591.02
Débiteurs épuration décomptes	184 604.75	124 481.15
TVA à récupérer	17 007.28	12 786.23
<b><u>Placements du patrimoine financier</u></b>	<b>1 858 576.67</b>	<b>1 863 499.72</b>
Titres et papiers-valeurs	55 551.00	55 551.00
LD BR no 400.01.01	43 549.37	43 431.07
BCV CO Plac. No 0927.04.28	154 097.30	154 111.30
BCV CO Plac. No 910.51.54 service des eaux	366 914.35	366 928.35
BCV CO Plac. No 5133.64.56 épuration	225 005.05	225 019.05
BCV CO Plac. No 0096.88.35 fête au village	6 659.60	11 658.95
Terrains & Bâtiments	1 006 800.00	1 006 800.00
<b><u>Actifs de régularisation</u></b>	<b>435 193.80</b>	<b>504 088.30</b>
<b><u>Investissements du patrimoine administratif</u></b>	<b>3 761 464.49</b>	<b>4 037 684.65</b>
Ouvrages de génie civil	1 113 798.60	1 312 868.66
Bâtiments et constructions	2 310 680.01	2 425 789.59
Immeuble patrimoine administratif	1.00	1.00
Forêts	218 100.00	218 200.00
Mobilier	1.00	1.00
Véhicules communaux	59 818.60	79 758.15
Autres biens du patrimoine administratif	59 065.28	1 066.25
<b><u>Avances aux financements spéciaux</u></b>	<b>59 941.87</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 047 624.23</b>	<b>8 968 115.63</b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2020**

<b>PASSIF</b>	fr.	31 décembre 2019 (pour comparaison) fr.
<b><u>Engagements courants</u></b>	<b>586 216.90</b>	<b>746 463.85</b>
Créanciers et autres dettes	583 867.65	746 463.85
BCV compte courant 812.22.20	2 349.25	-
<b><u>Emprunts</u></b>	<b>2 555 000.00</b>	<b>2 640 000.00</b>
BCV ATF 5312.41.64 part SAF Fourches à 0.4%	350 000.00	350 000.00
BCV ATF 5294.79.98 à 1.8% (caserne)	615 000.00	670 000.00
BCV ATF 5339.49.24 à 0.65% (caserne)	290 000.00	320 000.00
BCV ATF 5339.47.71 - 0.5% (caserne)	400 000.00	400 000.00
Postfinance, inv. Maison de commune	900 000.00	900 000.00
<b><u>Passifs de régularisation</u></b>	<b>17 106.64</b>	<b>50 712.15</b>
<b><u>Fonds de réserve et provisions</u></b>	<b>4 073 078.90</b>	<b>3 738 840.28</b>
Fonds de réserve recettes affectées - Service des Eaux	499 023.24	596 458.35
Fonds de réserve recettes affectées - Epuration	84 897.92	18 172.23
Fonds de réserve Etudes et investissements futurs	2 698 537.68	2 371 839.64
Fonds de réserve Débiteurs douteux	117 226.00	88 327.00
Fonds de réserve Informatique	17 500.00	17 500.00
Fonds de réserve Maison de Commune entretien	208 015.50	208 015.50
Fonds de réserve Aides individuelles	20 000.00	20 000.00
Fonds de réserve Travaux/Routes	224 107.11	225 812.11
Fonds de réserve Plan de zones	11 053.45	11 053.45
Fonds de réserve Caserne SDIS du Haut-Lac	88 448.00	77 392.00
Fonds de réserve pour péréquation	104 270.00	104 270.00
<b><u>Fonds Propres</u></b>	<b>1 816 221.79</b>	<b>1 792 099.35</b>
Capital	1 792 099.35	1 766 391.52
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	24 122.44	25 707.83
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 047 624.23</b>	<b>8 968 115.63</b>



## RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

N° compte	Libellé compte	Préavis No	Crédits accordés	Solde au 31.12.2019	Coût de la construction au 01.01.2020	Amortissement cumulé au 01.01.2020	Subvention cumulée au 01.01.2020	Solde Comptable au 01.01.2020	Subvention /Participation	Retour TVA	Investissement / Dépenses 2020	Amortissement 2020 Obligatoire / supplémentaire	Solde au 31.12.2020	
<b>INVESTISSEMENTS</b>														
9 141.01	Elargissement chemin du Levant	P. 06/2011-2016	51 000.00	25 570.11	58 516.90	32 946.79	0.00	25 570.11	0.00	0.00		1 705.00	23 865.11	
9 141.03 1	PartSAFLes Fourches EC/EU	P. 22/2006-2011	1 179 583.74	294 268.01	1 179 785.49	885 517.48	0.00	294 268.01	0.00	0.00		40 200.00	254 068.01	
9 141.03 4	Part SAFLes Fourches - chemin 35 C	P. 22/2006-2011	102 335.96	50 726.75	69 152.75	18 426.00	0.00	50 726.75	0.00	0.00		3 382.00	47 344.75	
9 141.11	Crédit étude pour régulariser trafic	P. 20/2011-2016	77 450.00	51 658.10	51 658.10	0.00	0.00	51 658.10	0.00	0.00	18 201.30		69 859.40	
9 141.15	Crédit étude pour la révision du PGA	P.15/2016-2021	207 000.00	157 569.00	157 569.00	0.00	0.00	157 569.00	0.00	0.00	40 083.60		197 652.60	
9 143.10	Caserne SDIS du Haut-Lac	P. 10/2011-2016	3 375 000.00	1 588 425.59	3 238 870.59	609 084.00	1 041 361.00	1 588 425.59	0.00	0.00		87 012.00	1 501 413.59	
9 146.01	Achat véhicule	P. 30/2011-2016	199 314.20	79 758.15	199 395.45	119 637.30	0.00	79 758.15	0.00	0.00		19 939.55	59 818.60	
9 141.19	Aménagement de la place de rebroussement des bus /correctif des coûts	p. 22-bis /2016-202	65 000.00	56 080.25	56 080.25	0.00		56 080.25	0.00			56 080.25	0.00	
9 141.17	Remplacement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie aux lieux-dits "granges des Tilles" et "Pré de la croix"	p. 14/2016-2021	187 000.00	151 778.95	151 778.95	0.00		151 778.95	0.00			151 778.95	0.00	
9 141.16	Réaménagement de la RC726	p. 12/2016-2021	530 000.00	501 182.49	518 464.65	17 282.16		501 182.49				17 282.16	483 900.33	
			30 000.00	0.00	7 087.12								0.00	
9 141.21	Modification des conteneurs de type "molok	p. 31.2016.2021	53 000.00	24 035.00	24 035.00			24 035.00			17 196.55	4 123.15	37 108.40	
9 149.01	Archivage des documents communaux - organisation, tri et élimination	p. 28/2016-2021	69 565.60	1 066.25	1 066.25			1 066.25			57 999.03		59 065.28	
9 143.16	Maison de commune: rénovation de l'enveloppe et de deux appts	p. 21/2016-2021	939 000.00	837 364.00	837 364.00	0.00		837 364.00	64 060.00		55 771.17	31 300.00	797 775.17	
9 143.17	Création d'un local d'archives dans la maison de commune	p. 38/2016-2021	103 730.00								11 491.25		11 491.25	
<b>Totaux investissements</b>				<b>3 819 482.65</b>	<b>6 550 824.50</b>	<b>1 682 893.73</b>	<b>1 041 361.00</b>	<b>3 819 482.65</b>	<b>64 060.00</b>	<b>0.00</b>	<b>189 251.65</b>	<b>412 803.06</b>	<b>0.00</b>	<b>3 543 362.49</b>
<b>PATRIMOINE</b>														
9 143.01	Immeuble patrimoine administratif			1.00				1.00					1.00	
9 145.00	Fôrets			218 200.00				218 200.00				100.00	218 100.00	
9 146.00	Mobilier			1.00				1.00					1.00	
	<b>Totaux</b>							-						
<b>Totaux</b>				<b>218 202.00</b>				<b>218 202.00</b>					<b>218 102.00</b>	
<b>Totaux des investissements et patrimoine administratif</b>				<b>4 037 684.65</b>	<b>6 550 824.50</b>	<b>1 682 893.73</b>	<b>1 041 361.00</b>	<b>4 037 684.65</b>	<b>64 060.00</b>	<b>0.00</b>	<b>189 251.65</b>	<b>412 803.06</b>	<b>0.00</b>	<b>3 761 464.49</b>

# COMMUNE DE RENNAZ

## Récapitulation des associations de communes et ententes intercommunales

Association de Communes, Ententes intercommunales et autres regroupement de droit public	Forme juridique	Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)
ARASAPE	Association de communes	Fidinter SA Lausanne
Protection Civile ORPCI	Association intercommunale	Hervest SA Lausanne
SDIS-du-Haut-Lac	Association intercommunale	ORFA Audit SA
EPUDEHL	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux
Association scolaire et parascolaire intercommunale du Haut-Lac (ASPIHL)	Association intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux
Etablissement Scolaire de Villeneuve Haut-Lac	Entente intercommunale	Multifiduciaire Léman SA Montreux